

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI OUZOU

FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MEMOIRE DE MASTER 2 EN ARCHITECTURE

Option : ARCHITECTURE VILLE ET PATRIMOINE



Thème

**Pour une intégration urbaine du site
archéologique de TIGZIRT ; galerie d'IOMNUM**

Présenté par :

M^{elle} LOUNIS Lynda

M^{elle} LOUNIS Nabila

Encadré par

M^{lle} NESSARK Naouel

M^{me} : LOUNIS Nora

Année universitaire : 2015/2016

Remerciement

Avant tous, nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir donné la force et le courage pour mener à bien ce modeste travail.

Nous remercions vivement notre encadreur, *M^{me} NESSARK Naouel* pour l'aide qu'elle nous a apportée, et pour ses conseils durant l'élaboration de ce travail.

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements aux membres de jury qui ont accepté d'évaluer et d'examiner notre travail.

Nous voulons exprimer notre profond respect à tous les enseignants qui nous ont encadrés lors de nos cursus au département d'architecture de l'université de MOULOUD MAMERI de TIZI-OUZOU.

Nous remercions aussi l'équipe de la bibliothèque et des archives, d'avoir mis à notre disposition tous les références bibliographiques.

Et nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin.

Dédicace

Je dédie ce travail à chaque membre de ma famille,

À Mes chers parents, à ma chère sœur Chafia et à mes frères et la petite Maya.

À ma chère binôme et cousine Nabila.

À tous mes amies et chaque membre du groupe d'atelier, et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

LOUNIS Lynda

Dédicace

Je dédie ce travail à chaque membre de ma famille,

À Mes chers parents, à mes chères sœurs surtout Souad, à mes frères et les anges de la famille.

À ma chère binôme et cousine Lynda.

À tous mes amies et chaque membre du groupe d'atelier, et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

LOUNIS Nabila

CHAPITRE INTRODUCTIF

Résumé.....	1
INTRODUCTION GENERALE.....	2
I- Problématique générale	2
II- Problématique spécifique	3
IV- Hypothèses.....	4
IV- Objectifs	4
V- Méthodologie du travail	4
VI- Structuration du mémoire	4

PREMIER CHAPITRE : APPROCHE THEMATIQUE

Introduction	6
1. Quelques mots clés.....	6
1.1. Vestiges archéologique.....	6
1.2. Patrimoine archéologique.....	6
1.3. Sites et monuments archéologiques	6
1.4. Les secteurs sauvegardés.....	6
2. Les sites archéologiques en Algérie	7
2.1. L'évolution de la législation algérienne en matière de protection des sites archéologiques	7
3. Analyse des exemples de références	8
3.1. Carthage, la place du site archéologique dans le grand Tunis.....	8
3.1.1. Les menaces qui pèsent sur les sites archéologiques de Carthage	9
3.1.2. L'échec des projets de mise en valeur du site	10
3.1.3. Les actions du projet	10
3.1.3.1. La création du parc national de Carthage sidi Bou Saïd	11
3.1.4. Prospective : l'avenir du site de Carthage	13
Synthèse	14
3.2. Le centre historique du vieux Lyon.....	15
3.2.1. Les critères de classement du vieux Lyon par l'UNESCO	15
3.2.2. La Charte pour valoriser l'occupation du domaine public.....	16
3.2.3. Le plan de lumière.....	17

Sommaire

Synthèse	18
Conclusion.....	18

DEUXIEME CHAPITRE : APPROCHE CONTEXTUELLE

Introduction	19
1. Etat des lieux, diagnostic.....	19
1.1. Le choix de l'aire d'étude.....	19
1.1.1. Situation de la ville.....	19
1.2.1. A l'échelle nationale.....	19
1.2.2. A l'échelle régionale	19
1.3. L'accessibilité de la ville de TIGZIRT	20
1.4. Présentation et délimitation du périmètre d'étude.....	20
1.5. Description du périmètre d'étude	20
1.5.1. Le tissu colonial	20
1.5.2. La zone portuaire.....	20
1.5.3. La zone archéologique.....	20
1.6. L'évolution historique du site.....	21
1.7. Lecture urbaine.....	26
1.7.1. Le système viaire.....	26
1.7.2. Les nœuds.....	27
1.7.3. Le système parcellaire	28
1.7.4. Les équipements existants	28
1.7.5. Le cadre bâti	29
1.7.6. Les espaces publics	30
1.7.7. Le site archéologique.....	31
1.7.7.1. Les liaisons du site archéologique avec son périmètre par le système viaire	31
1.7.7.2. Accessibilité au site archéologique	32
1.7.7.3. L'entourage du site archéologique.....	32
1.7.7.4. L'état actuel du site archéologique	33
1.7.7.5. L'étude du des instruments d'urbanisme	35
1.7.7.6. Le site archéologique selon le PDAU	35
1.7.7.7. Lecture critique	36
1.8. Diagnostic.....	37

Sommaire

2. Plan d'action.....	38
2.1. Schéma de principe	38
2.2. Les actions.....	39
Conclusion.....	42

TROISIEME CHAPITRE : APPROCHE ARCHITECTURALE

Introduction	45
1. Le site d'intervention	45
1.1. Le choix de l'assiette d'intervention	45
1.2. Présentation de l'assiette d'intervention	45
1.3. Les limite de l'assiette.....	46
2. Le thème de la galerie d'art et d'histoire.....	46
2.1. Le choix du thème	46
2.2. Objectif du la galerie d'IMNUM	46
3. Analyse des exemples de référence.....	47
3.1. Le musée de l'Acropole d'Athènes	47
3.1.1. Présentation du projet.....	47
3.1.2. Situation du projet	47
3.1.3. Objectif.....	47
3.1.4. Les principes utilisés pour répondre à ces problèmes	48
3.1.5. Les concepts utilisés.....	48
3.1.6. Le plan fonctionnel.....	49
Synthèse	51
3.2. Centre archéologique européen de Bibracte (France)	51
3.2.1. Présentation	51
3.2.2. Objectifs	51
3.2.3. La forme du projet.....	51
3.2.4. Les matériaux utilisés.....	52
3.2.5. Le programme	52
Synthèse	53
3.3. Le musée archéologique d'Arles (France)	53
3.3.1. Présentation	53
3.3.2. Trois principes fondateurs	53
3.3.3. Les concepts du projet.....	54

Sommaire

3.3.4. L'organisation du projet (Une organisation tripartite)	55
Synthèse	56
4. Le projet	56
4.1. Le programme dégagé pour La galerie d'IOMNUM	57
4.2. Les concepts du projet.....	57
4.3. La genèse du projet	58
4.4. L'évolution du projet en photo.....	61
5. Description du projet.....	62
5.1. La composition volumétrique.....	62
5.2. L'accessibilité au projet	63
5.3. L'organisation spatiale du projet.....	63
5.4. La lecture des façades.....	66
5.5. Choix structurelles et constructifs	67
Conclusion.....	68
CONCLUSION GENERALE	
Référence.....	

Résumé

Le patrimoine archéologique est cet héritage commun nous reliant à notre passé lointain qui peut aujourd'hui être en plus de son rôle commémoratif, un véritable générateur de dynamiques urbaines.

La ville du TIGZIRT est réputée pour son patrimoine riche, son site archéologique classé comme un patrimoine national témoigne de son remarquable passé et du passage des multiples civilisations du passé. Cette richesse, aujourd'hui est entraînée de disparaître à cause de différents phénomènes tels la croissance urbaine et la non prise en charge de celui-ci avec son contexte.

Notre objectif dans ce travail consiste à proposer un ensemble d'action dans le cadre de requalification qui vise à valoriser et préserver ce site archéologique et le rendre attractif et ouvert. Parmi ces actions nous avons projeté un équipement culturel significatif chargé du symbole et d'histoire, qui reflète l'identité et la mémoire de lieu s'intitule « la galerie d'IOMNUM ».

Les mots clés

Site archéologique, TIGZIRT, réintégration, urbaine, valorisation.

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction générale

Le patrimoine est le garent de la mémoire et de la culture d'un peuple, le témoin de son savoir-faire, de sa créativité et de son histoire ancienne ou récente. Le patrimoine archéologique, est ce legs précieux, résultant de la stratification de différentes civilisations, qui nous permet de communiquer avec les sociétés d'antan. Il est un message venant de ces temps lointains pour garder vivant le souvenir de leur passage. Il est de ce fait, porteur de valeurs multiples. Le patrimoine archéologique peut également être générateur de richesse et un facteur de développement local. Il est au même temps fragile, non renouvelable, et donc menacé par différents phénomènes de dégradation tels la croissance urbaine. C'est pourquoi, les sites archéologiques aujourd'hui sont protégés tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Riche de son histoire millénaire, l'Algérie a hérité d'une multitude de sites archéologiques porteurs de valeurs indéniables. En effet, plus de la moitié de nos sites patrimoniaux inscrits sur la liste du patrimoine mondiale sont des sites archéologiques ; confirmant ainsi la valeur inestimable de ce patrimoine et sa richesse. Aujourd'hui, nombreux de ces sites se trouvent aux cœurs de nos villes ; malheureusement menacés par la croissance urbaine effrénée de celles-ci et complètement isolés. Le site archéologique du TIGZIRT n'est pas en marge de cette réalité amère. Ce travail portant sur celui-ci s'inscrit justement dans la problématique de réintégration urbaine de ce site archéologique. Notre objectif principal est de le faire participer au dynamiques urbaines, tout en prônant sa préservation et sa mise en valeur. Pour se faire nous avons essentiellement fait appel à quelques exemples de références de par le monde pour mieux cerner la problématique et trouver les meilleures solutions d'intervention.

La seconde partie du travail est essentiellement consacré au projet urbain qui se déclinera sous forme d'action dans lequel nous allons tenter d'y remédier aux différents maux recensés dans le périmètre. La finalité de ce plan est un projet structurant qui jouera le rôle de levier à l'échelle urbaine mais également celui de lieu d'échange et de rencontre sociale. La galerie d'IOMNUM, s'inscrit également dans une dimension patrimoniale, culturelle et touristique dans la mesure qu'elle va permettre l'ouverture du site et son articulation avec son environnement immédiat.

I. Problématique générale

Témoignant de l'ingéniosité des Hommes et des processus de son évolution, les traces et vestiges archéologiques étaient l'une des premières catégories hissées au rang de patrimoine. En effet, résultant d'une stratification de traces de différentes périodes, ces vestiges et sites

sont porteurs de valeurs multiples. Ils peuvent de ce fait, être des propulseurs de dynamiques urbaines et des facteurs importants de développement local. Ils sont également une source non renouvelable précieuse qu'il faut préserver et transmettre aux générations futures, mais qui demeure non moins fragiles et exposés à de multiples périples et menaces ; risques naturels, conflits armés, tourisme de masse, étalement urbain... Effectivement, nombreux sont les sites archéologiques situés en milieu urbain et vulnérables face aux mutations que connaissent les villes. Trouver le juste équilibre entre la préservation de ce patrimoine et son intégration et participation aux dynamiques urbaines est une question qui se pose avec acuité, nécessitant une réflexion et une concertation entre les différents acteurs. Dans ce travail nous posons par conséquent, le questionnement suivant :

Quels sont les opérations qu'on peut mener afin de préserver la qualité des sites archéologiques tout en les inscrivant dans les dynamiques urbaines ?

II. Problématique spécifique

De par sa situation et son histoire millénaire, l'Algérie recèle un patrimoine archéologique riche et diversifié. A ce titre justement nombreux sites sont reconnus même l'échelle internationale et classé patrimoine mondial, à l'instar du Tassili, de Timgad, ou encore de Tipaza.

La ville de TIGZIRT à son tour recèle un patrimoine tant culturel que naturel exceptionnel. Son site archéologique classé d'ailleurs patrimoine national en est la preuve. Malheureusement aujourd'hui ce site témoin matériel de l'histoire de la ville, est entrain de dégrader progressivement. Sans intervention réfléchi et une prise en charge effectif il risque de sombrer dans l'oubli, et de disparaître emportant avec lui des pans entiers de l'histoire de la ville. En effet, bien qu'il soit classé patrimoine national depuis le début du siècle dernier, il en a fait l'objet d'aucune intervention de préservation ou de mise en valeur effective. Il souffre aujourd'hui non seulement des aléas du temps, mais également des effets néfastes du tourisme anarchique, du vandalisme et de l'urbanisation anarchique sur les abords du site et parfois même sur les vestiges. Le site archéologique de TIGZIRT souffre également de son enclavement et de sa rupture totale avec le reste de la ville, il ne participe aucunement aux dynamiques urbaines. Nous posons justement dans le présent travail la problématique de la réintégration urbaine de ce site, alors notre questionnement est le suivant :

Par quel moyen peut-on préserver le site archéologique de TIGZIRT tout en assurant sa réintégration à l'urbain et sa participation dans le renforcement de l'attractivité de la ville?

III. Hypothèse

✓ Seule des recherches approfondie et une concertation entre les différents acteurs peut aboutir à une stratégie adéquate alliant préservation et ouverture sur la ville des sites archéologiques.

✓ La requalification du site archéologique de TIGZIRT par le biais de l'élaboration d'un plan de sauvegarde et mise en valeur, va permettre la valorisation, la préservation et la mise en relation de ces vestiges avec leur contexte.

IV. Objectif

▣ Sauvegarder et préserver le site archéologique de TIGZIRT par l'établissement d'un secteur sauvegardé.

▣ Récrier le lien entre les différentes entités de la ville de TIGZIRT.

▣ Eduquer et sensibiliser les populations locales quant aux valeurs du site.

▣ Faire participer le site archéologique dans les dynamiques urbaines par le biais d'un projet architectural alliant à la fois préservation du patrimoine et ouverture du site sur la ville.

V. Méthodologie de travail

Le processus d'intervention sur le site et l'évolution du projet se fait suivant en faisant appel à deux approches principales ; l'une théorique basée essentiellement sur des recherches bibliographiques et documentaire sur le thème. La seconde partie est pratique portant sur le contexte d'intervention. Elle repose sur la consultation des différents organismes et les déplacements sur site.

VI. Structuration du mémoire

Le travail de mémoire sera structura comme suit :

- ✓ **Approche introductive** Cette approche permettre de définir le thème d'étude.
- ✓ **Approche thématique** : Afin de cernée les élément théorique et les outils opératoires qui intervient dans la constitution du projet architectural, nous avons élaborée une étude thématique à travers l'analyse des exemples référentiel.

✓ **Approche contextuel** : C'est l'élaboration d'un état de lieu et d'un diagnostic qui va permettre une connaissance approfondie du site.

✓ **Approche architectural** : Après avoir le mise en évidence le rapport du projet avec le contexte et le thème, nous allons passera la conception d'un projet architectural qui consiste à mettre en valeur les données du site, afin de concevoir un ensemble architectural cohérons, cette approche s'évolue en : partie thématique, programmatique et la partie du projet.

APPROCHE THEORIQUE

Introduction

Dans cette partie, nous nous intéressons à la notion de patrimoine archéologique elle repose sur la recherche documentaire consacré à l'étude des exemples similaires étrangers, qui devrait nous permettre de définir les actions menées afin de promouvoir la valorisation des sites archéologiques.

1. Quelques mots clés

1.1. Vestiges archéologiques

Etymologiquement, le mot vestige renvoie au reste d'une chose détruite ou perdue. Dans le domaine de l'archéologie, il renvoie à tout ce qui subsiste des activités humaines ; il inclut toutes les structures, objets et traces léguées du passé et réduits à l'état de vestiges¹.

1.2. Patrimoine archéologique

Le patrimoine archéologique englobe « *l'ensemble des traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines qu'elles que soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé.* »². Ce patrimoine est composé aussi bien des traces de monuments prestigieux que des traces les plus modestes de l'occupation humaine.

1.3. Sites et monuments archéologiques

Un site archéologique désigne « *tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques* »³. Un site archéologique désigne donc un lieu ou une zone où peuvent être relevées des traces matérielles d'une vie passée de l'homme. Ces sites peuvent être enfouis dans le sol ou immergés dans les eaux.

1.4. Les secteurs sauvegardés

Les secteurs sauvegardés correspondent aux : « *ensembles historiques et traditionnels tels que les villes, villages et quartiers qui, en raison de leur architecture, de leur unicité, de leur*

¹ IZZA GUIRI F, 2012, « *les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation du site archéologique : cas de Tipasa* », mémoire du magister, UMMTO. P. 17.

² BOUTEMEDJET S, 2011, « *politique de conservation du patrimoine archéologique cas de site archéologique de MADAUR* », mémoire du magister, université BADJI MOKHTAR_ ANNABA. P. 13.

³ HAFSI F-Z, « *pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement de territoire* », mémoire du magister, université MANTAURI, P. 16.

harmonie ou de leur intégration dans leur environnement, ont une valeur nationale ou universelle, quant à leur aspect historique, esthétique, artistique ou traditionnel »⁴

2. Les sites archéologiques en Algérie

L'Algérie dispose d'un riche héritage archéologique, dont certains sont de renommé international et sont classés patrimoine de l'humanité, à l'instar de la El KALAA des Béni HAMMAD classée en 1980, du Tassili n'Ajjer, Djemila, Timgad ou encore Tipasa ; classés en 1982, La Vallée du M'Zab, La Casbah d'Alger : Classés en 1992. Ces sites sont porteurs représentés de nombreuses potentialités et font face à de nombreuses menaces, tels les phénomènes et catastrophes naturelles ou physiques ou encore l'urbanisation anarchique.

2.1. L'évolution de la législation algérienne en matière de protection des sites archéologiques

Le premier outil juridique de protection promulgué est l'ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et des monuments historiques et naturels. Le second était l'Arrêté du 17 mai 1980 relatif aux autorisations de recherches archéologique. Cet arrêté avait fixé les prescriptions et les mesures à respecter pour l'exécution des fouilles archéologiques, ainsi que les autorités compétentes pour la délivrance des autorisations de recherches archéologiques. La loi en vigueur aujourd'hui est la 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Ladite loi définit trois catégories de patrimoine archéologique⁵ :

- ✓ Site archéologique (le cas de TIGZIRT).
- ✓ Réserve archéologique.
- ✓ Parc culturel

3. Analyse des exemples de références

3.1. Carthage, la place du site archéologique dans le grand Tunis

⁴ BOUTEMEDJET Sara, 2011, Op Cit. P. 45.

⁵ BOUTEMEDJET S, 2011 op Cit. P. 64.

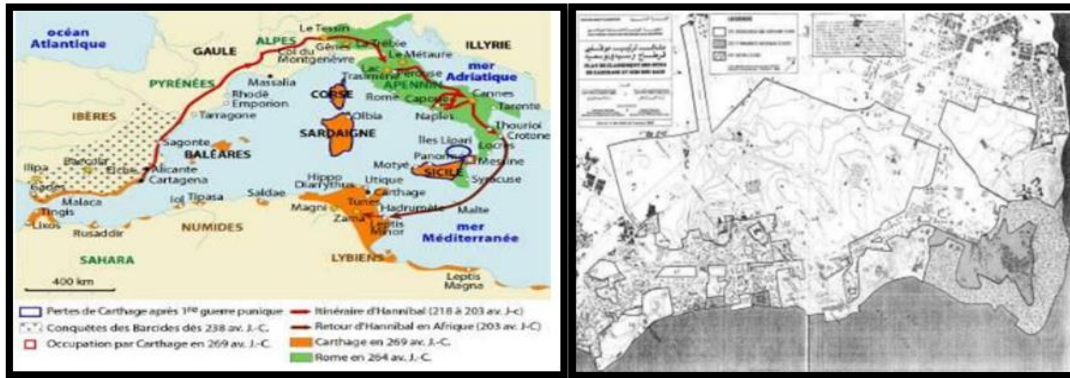


Figure 1 : Périmètre archéologique classé par la législation nationale en 1985.
Source : H Khedira, J Molho, 2010, *Carthage la place de site archéologique dans la grande Tunis*. P 5.

Le site de Carthage-Sidi Bou Saïd était classé le 7 octobre 1985 comme parc national. Il s'étend sur le territoire de quatre communes, Carthage, La Goulette, La Marsa, Sidi Bou Saïd, et couvre un périmètre de plus de 600 hectares. La mobilisation de l'UNESCO a eu un impact décisif sur la gestion de ce site, en impulsant la préservation du patrimoine archéologique face à l'urbanisation croissante, tout en identifiant les moyens de sa mise en valeur.

3.1.1. Les menaces qui pèsent sur les sites archéologiques de Carthage

- ✓ L'urbanisation à Carthage est un obstacle à l'exhumation des vestiges et une menace à l'intégrité du site.
- ✓ Les travaux autorisés et l'habitat informel sont une menace de destruction des

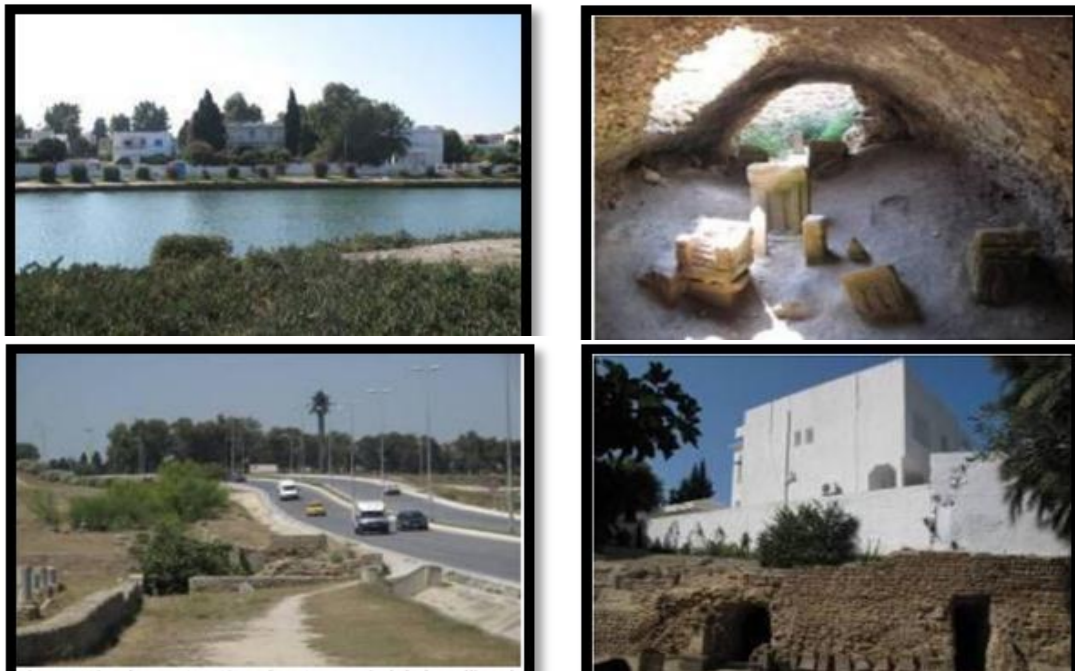


Figure 02 : Evolution rapide de l'urbanisation de la côte nord, au début du 20^e siècle.

Source : H Khedira, J Molho, 2010. Op Cit.

vestiges. La zone non aedificandi est devenue un terrain vague, grignoté par le logement informel.

✓ La mosquée EL ABIDIN inaugurée en 2003, en contrebas des ruines de la basilique DAMOUS EL KARITA. La mosquée est entourée de monuments : le parc des villas romaines, un monument circulaire et le théâtre. Elle se trouve sur le tracé de l'ancienne voie romaine reliant Carthage à Ain Zaghuan, ou Carthage s'approvisionnait en eau.

✓ Le tourisme anarchique et logements de luxes construits aux abords du site.

✓ Un site peu lisible à l'exemple de l'amphithéâtre, situé au milieu d'une pinède, et non indiqué.



Figure03 : Vue sur la zone non aedificandi

Source : H Khedira, J Molho, 2010. Op Cit

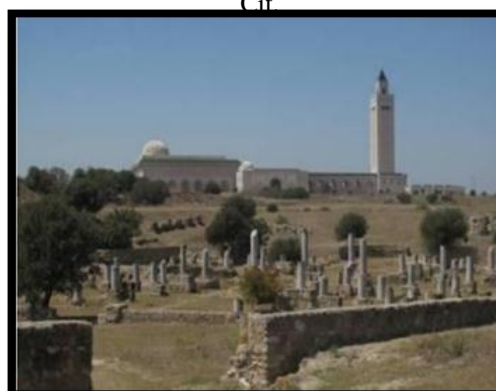


Figure 04 : La mosquée EL ABIDIN,

Source : H Khedira, J Molho, 2010. Op Cit.



En haut à gauche de l'image satellite, les terrassements des Résidences de Carthage en bordure de la zone classée non aedificandi. Les logements construits sont des appartements de luxe réservés à la part la plus aisée de la population et à une clientèle touristique.

Figure 05 : Les logements à appartements de luxe

Source : H Khedira, J Molho, 2010. Op Cit. P. 10.



Figure 05 : L'amphithéâtre

Source : H Khedira, J Molho, 2010. Op Cit. P.

3.1.2. L'échec des projets de mise en valeur du site

Deux plans successifs élaborés avec le concours de deux institutions internationales l'UNESCO puis la Banque Mondiale avaient échoué

Le premier plan de protection et de mise en valeur, était marginalisé lors de sa présentation aux administrations. Puis les riverains et les propriétaires, étaient réticents quant à l'implantation d'un vaste équipement public. S'ajoute le fait que le palais présidentiel est situé au milieu du site et l'afflux important de visiteurs été considéré comme un risque. Le second plan de protection et de mise en valeur date de 1995. Ce plan est rendu possible grâce à la promulgation du code du patrimoine en 1994 ; cadre juridique nouveau permettant d'établir un plan de zones pour les sites culturels. La mise en œuvre du projet est remise à plus tard en raison d'un manque de financement⁶.

3.1.3. Les actions du projet⁷

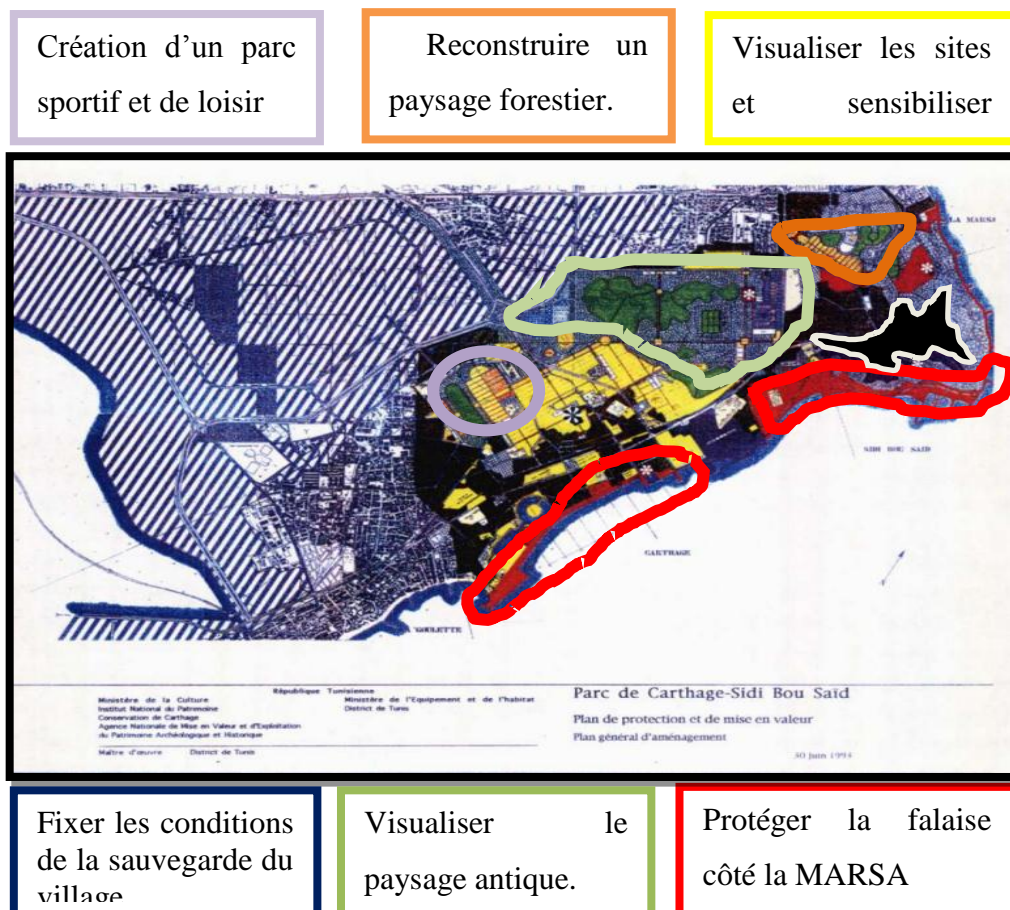


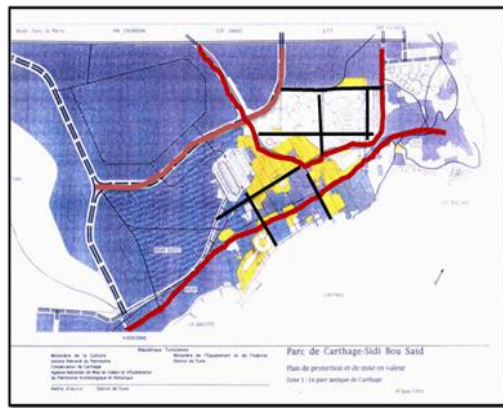
Figure 06 : Le plan d'action
Source : LESAGE D. Mai 1995. On Cit.

⁶ H. Khedira et J. Molho, 2010. Op Cit. P. 12.

⁷ LESAGE D, Mai 1995, *étude de perfectibilité pour la création du parc national de Carthage SIDI BOU SAID*. UNESCO. Centre de patrimoine mondial. P. 23.

3.1.3.1. La création du parc national de Carthage sidi Bou Saïd⁸

Le parc antique de Carthage, comprend la moitié ouest de la ville romaine allant de l'ouest du grand Cardo aux trois quart libres de constructions contemporaines ainsi que les zones archéologiques à l'est enclavés dans la ville contemporaine.



— Les voies principales
— Les voies secondaires

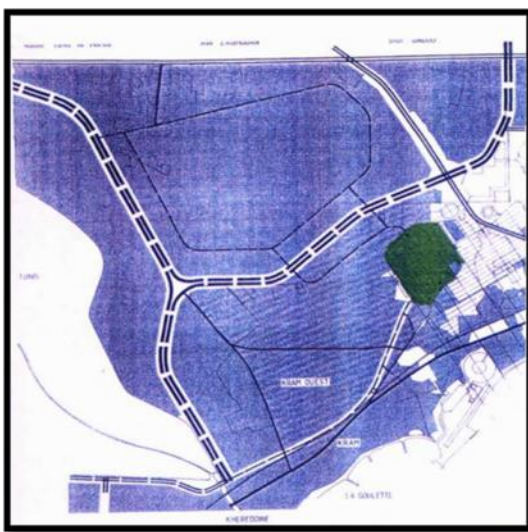
Objectif : visualiser les sites et les tracés et rendre les visiteurs conscients.



La mise à jour des principaux axes de voiries reliant les monuments, qui rendra lisible la ville antique.

Figure 07 : La carte du parc antique
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

Le parc des sports au cirque hippodrome d'une superficie de 34ha. Le préalable à l'aménagement de ce parc est le relogement des habitants installé dans le site.



Objectif: Création d'un futur parc sportif et de loisir de Yasmina



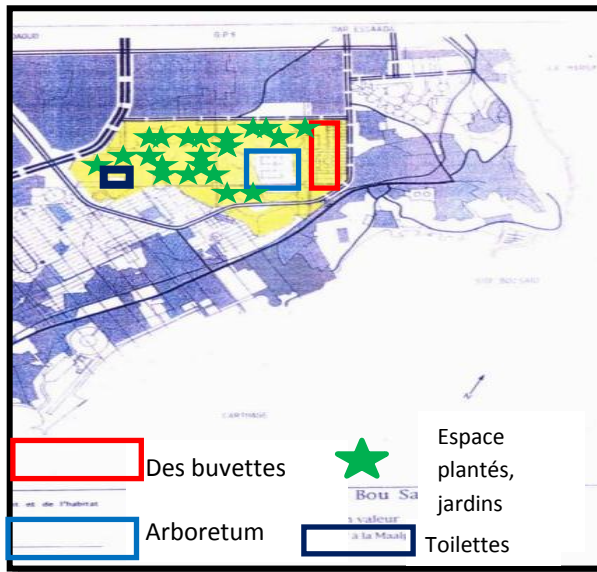
-visualiser l'hippodrome et proposer des aménagements et équipements sportifs.

-Restitution des voies romaine, restauration des vestiges éventuels

Figure 08 Le plan du parc sportif
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

Le parc Magon, parc champêtre, d'une superficie de 155ha. Il se situe dans la zone rurale de Carthage, en dehors des murailles, quadrillé par les voies de la ceinturation agraire (700m de côté).

⁸ UNESCO. Centre de patrimoine mondial, *étude de perfectibilité pour la création d'un parc national de Carthage SIDI BOU SAIDE*, DENISE LESAGE, mai 1995, p22



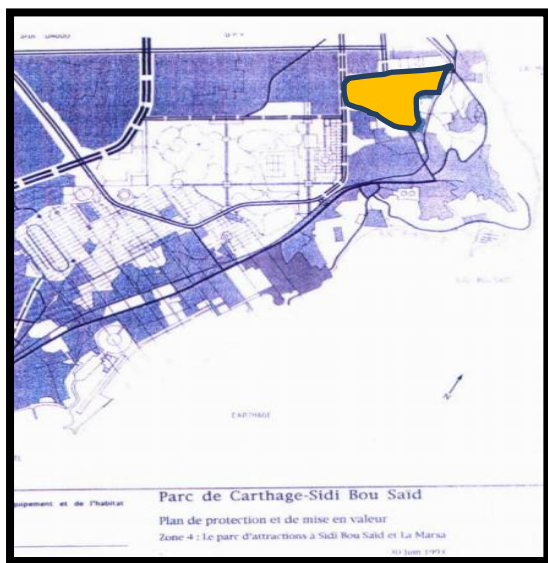
Objectifs: visualiser le paysage antique



L'aménagement des espaces plantés, arboretum, jardins historiques et privés pour la concession des équipements, accueil, buvette, toilettes, etc.

Figure 09 : Le parc champêtre
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

Parc d'attraction à Sidi Bou Saïd avec une superficie de 19 ha. Installé sur les anciens vergers de l'archevêché, au pied de la colline de Sidi Bou Saïd, il est occupé actuellement par diverses activités agricoles et par des plantations forestières.



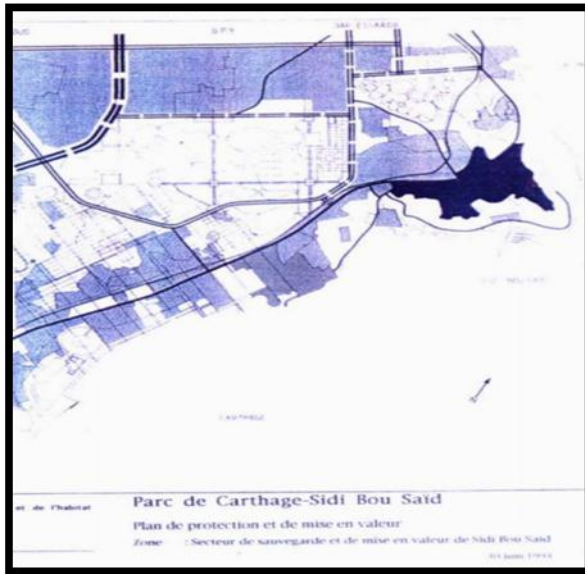
b) Objectifs: reconstituer un paysage forestier.



Un plan d'aménagement détaillé visant à augmenter les plantations tout en admettant des implantations telles que la reconstitution d'une séquence de la Carthage romaine. Proposer un type d'équipements de loisirs "culturel".

Figure 10 : Le parc d'attraction
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

Village de Sidi Bou Saïd- Superficie 30 ha



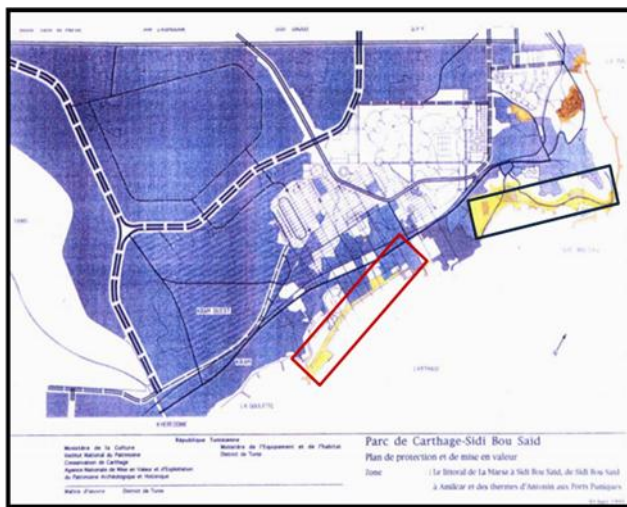
Objectifs: fixer les conditions de la sauvegarde du village.



Le plan de sauvegarde et de mise en valeur définit par parcelle ce qui est à conserver, ce qu'il faut démolir et ce qui peut être modifié. Le stationnement des cars, des véhicules et même l'engorgement des piétons était également étudié.

Figure 10 : La carte du village de SIDI BOU SAÏD
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit.

Le littoral de Sidi Bou Saïd et de Carthage. Le long des falaises de Sidi Bou Saïd, il s'agit de protéger contre l'érosion marine et de permettre un passage à pied vers la MARSA.



Objectifs
Protéger la falaise de Sidi Bou Saïd côté La MARSA



Entre la pointe de Sidi Bou Saïd et le Palais Présidentiel, il s'agit de reconstituer une plage de sable, entre le palais présidentiel et les ports puniques, il s'agit de reconstituer le quai délimitant la ville.



-  L'aménagement de quai
-  L'aménagement d'une plage de sable

Figure 11 : Le littoral de SIDI BOU SAÏD
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit.

3.1.4. Prospective : l'avenir du site de Carthage

La côte nord est: un nouveau cœur de vie et de loisir. Le programme de planification et de développement de la région de Carthage a préconisé des actions qui permettront de redynamiser et de revaloriser les sites archéologique et renforcer la vocation touristique à travers:

- ✓ L'identification des zones, le marsa et Ain Zaghouan pour accueillir des programmes d'habitation.

✓ Il est prévu de les accompagner d'opération d'aménagement d'espace et de loisir ; c'est le cas de la forêt de Ain Zaghouan situé au nord de projet des berges du lac ou du parc urbain de Ain Zaghouan.

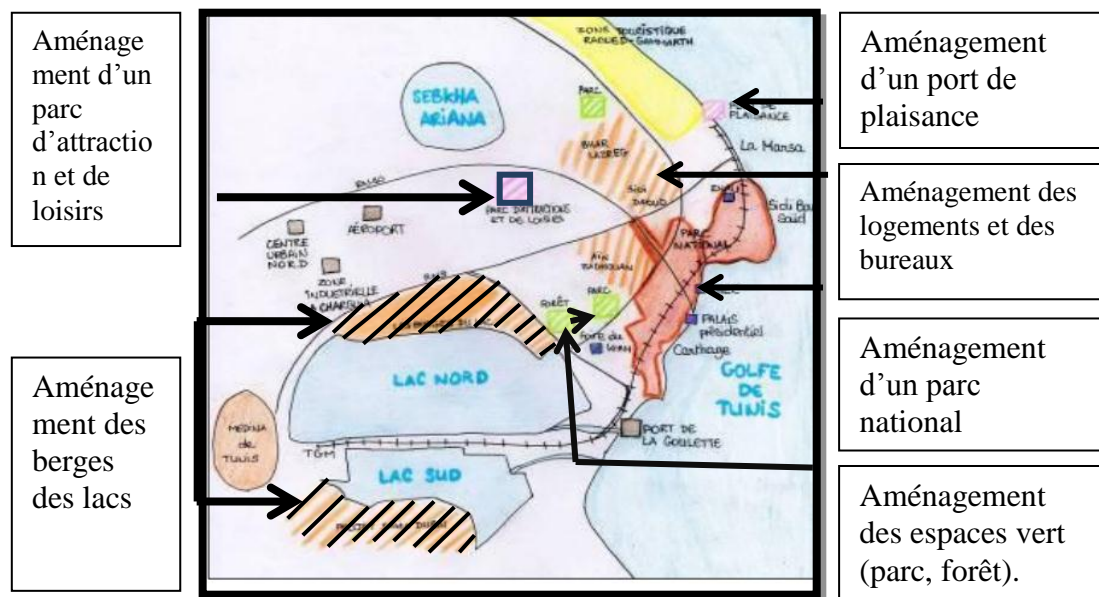


Figure 12 : un schéma d'aménagement de la côte nord de Carthage
Source : La place du site archéologique dans la grande Tunis. P. 16.

Sur la côte nord est prévu un espace multifonctionnel. Les surfaces hachurées représentent les programmes prévus en termes de logements, de bureaux, ainsi que d'espaces verts et d'équipements de loisir.

Synthèse

Cette étude a été utile dans la mesure où elle nous a permis de comprendre et déduire les principales interventions proposées sur ce site. Les différentes actions se résument en la restitution des espaces verts et de loisir, les voiries et la restitution de paysage antique dans le but de protéger le patrimoine archéologique et valoriser ces vestiges, assurer leur ouverture, et renforcer leur attractivité. Pour enfin constituer tout un ensemble harmonieux et faire revivre le prestige de la Carthage antique.

Nous estimons que les actions proposées pour redynamiser le site de Carthage et les aménagements proposés peuvent être transposés sur le site archéologique de TIGZIRT pour le réinsérer de nouveau à l'urbain.

3.2. Le centre historique du vieux Lyon

Le second exemple que nous analysons est plutôt un centre historique, nous l'avons pris afin de pouvoir avoir une idée plus globale sur des actions plutôt à l'échelle urbaine.

Le vieux LYON est situé en bordure de Saône, au pied de colline de Fourvière. Il est caractérisé par ces quartiers de moyen-âge et de renaissance aux parcelles étroites et profondes. Il se compose de trois quartiers: saint Paul au nord, saint Jean au centre et saint George au sud



Figure 13 : Le vieux LYON
Source : *Vivre un ensemble dans le vieux LYON*. P. 4.

C'est à partir de 43 avant J.-C., date de la fondation d'une colonie romaine, que l'on entre dans une histoire mieux connue, celle d'une cité prospère qui a laissé à la ville d'aujourd'hui les vestiges de la fameuse Lugdunum, ancienne capitale des Gaules. De la colline de Fourvière aux rives de la Saône puis au franchissement du Rhône, le centre-ville s'est développé en se déplaçant vers l'Est. C'est ainsi que la ville offre aujourd'hui encore une lisibilité physique des centres anciens de chaque époque. Le vieux Lyon, au cœur du très vaste site historique de la ville avec 500ha, c'est le périmètre du site historique de Lyon inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO de 1998⁹.

3.2.1. Les critères de classement du vieux Lyon par l'UNESCO

« Lyon représente un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires, sur un site à l'énorme signification commerciale et stratégique, où des traditions culturelles en provenance de diverses régions de l'Europe ont fusionné pour donner naissance à une communauté homogène et vigoureuse. De par la manière particulière dont elle s'est développée dans l'espace, Lyon illustre de manière exceptionnelle les progrès et l'évolution de la conception architecturale et de l'urbanisme au fil des siècles »¹⁰.

3.2.2. La Charte pour valoriser l'occupation du domaine public

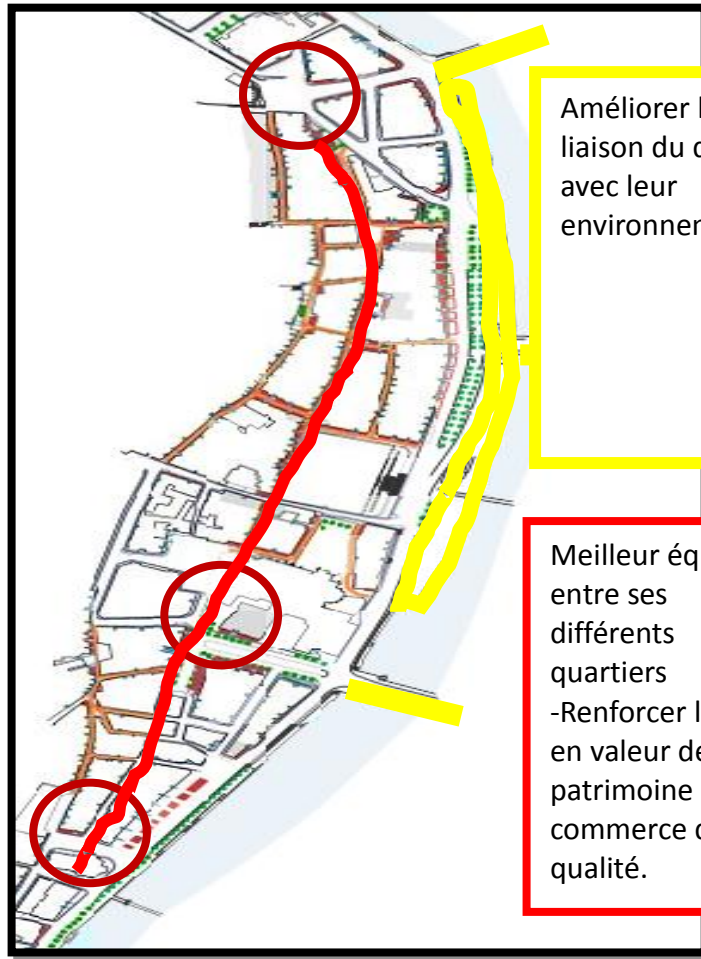
Elle a pour objectif fondateur de faire converger les besoins des usagers avec la pratique du lieu, pour mieux vivre ensemble dans le vieux-Lyon en respectant la singularité de son patrimoine et sauvegarder l'identité du quartier. La charte s'appuie sur des propositions, qui toutes, ont à cœur l'intérêt général. Les actions principales sont :

⁹ *Vivre un ensemble dans le vieux LYON*, p1

¹⁰ H Lyazid, C Sonia, juin 2013, *forum d'art et de la culture*, mémoire de fin d'étude en architecture, UMMTO, P. 13.

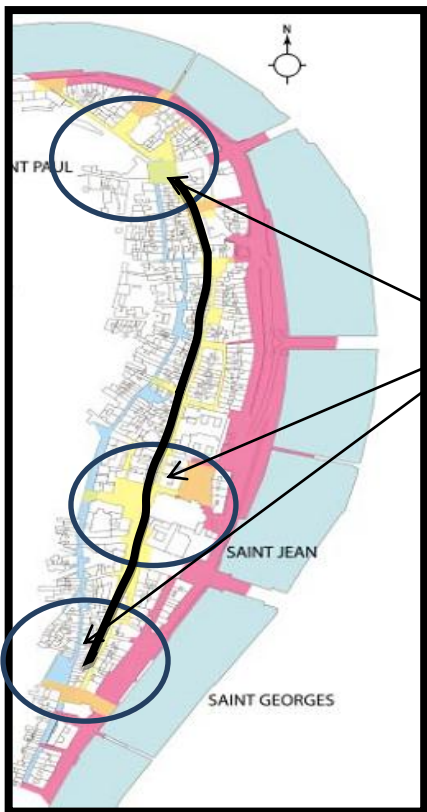
Améliorer l'accueil touristique

Générer une dynamique du développement durable



Améliorer la liaison du quartier avec leur environnement

Meilleur équilibre entre ses différents quartiers
-Renforcer la mise en valeur de patrimoine par le commerce de qualité.



Encourager la diversité des activités et la mise en valeur des grands équipements du quartier et restituer leur continuité par :

Meilleur équilibre entre ses différents quartiers.

Renforcer la mise en valeur de patrimoine par le commerce de qualité.

La gestion des flux de circulation.
Restauration des églises et réhabilitation des immeubles.

séquence 1 : le pied de la colline séquence 2 : les églises séquence 3 : les quais de Saône

restituer les mouvements. Il cherche à ménager les visions lointaines et multiplier les panoramas sur la ville pour garder l'attractivité de la ville pendant la nuit ¹¹».

Synthèse

A la logique de cette analyse aujourd'hui, on propose d'intégrer les mêmes principes à TIGZIRT à travers la requalification des espaces publics et la mise en valeur de ses potentialités naturelles, la mer, et historique, la zone archéologique.

Conclusion

L'analyse théorique que nous avons faite, nous a permis de comprendre la richesse et la complexité des sites archéologiques comme un moteur du développement urbain. A travers l'étude des exemples du Carthage et le centre historique du vieux Lyon, nous a informés sur la manière convenable d'intervention sur notre cas d'étude.

¹¹ *LYON le nouveau plan de lumière, p3*

APPROCHE CONTEXTUELLE

Introduction

Le second chapitre de notre travail est consacré à notre contexte d'intervention à savoir TIGZIRT. Pour avoir effectué une étude contextuel et définit notre périmètre on a consulter plusieurs organisme (APC, LA DAIRA, Le service culturel) et nous avons fait plusieurs visites sur le site , pour nous permettrons de mettre en relief les éléments suivent: les potentialité et les carences, les besoin en terme des projets, les objectif à atteindre tout en suivant la méthode SWOT qui favorise l'appropriation des constats et des conclusion de la démarche dans s'étaler sur les détails, l'enjeu principale serait de viser directement les point essentiels pour définir la stratégie du développement.

1. Etat des lieux, diagnostic

1.1. Le choix de l'aire d'étude

Notre choix s'est porté sur le parc archéologique de TIGZIRT. Ce choix et justifié par la nécessité de protéger cette zone archéologique et d'attirer l'attention sur le potentiel historique qu'il renferme. La ville de TIGZIRT, doit son nom à la petite île qui lui fait face (« TIGZIRT » signifie « île » en kabyle). Elle se trouve sur le site de l'antique IOMNIUM.

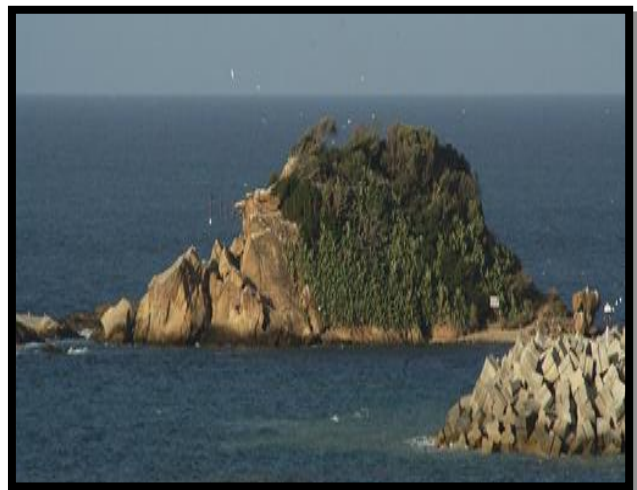


Figure14 : L'ilot du TIGZIRT

Source : prise personnelle

1.2. Situation de la ville

1.2.1. A l'échelle nationale

✓ TIGZIRT est située à 125km à l'est d'Alger et 120km à l'ouest de Bejaia.

1.2.2. A l'échelle régionale

✓ TIGZIRT se situe à 38km au nord du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, 38km à l'ouest d'Azzefoun et 25 km à l'est de Dellys.

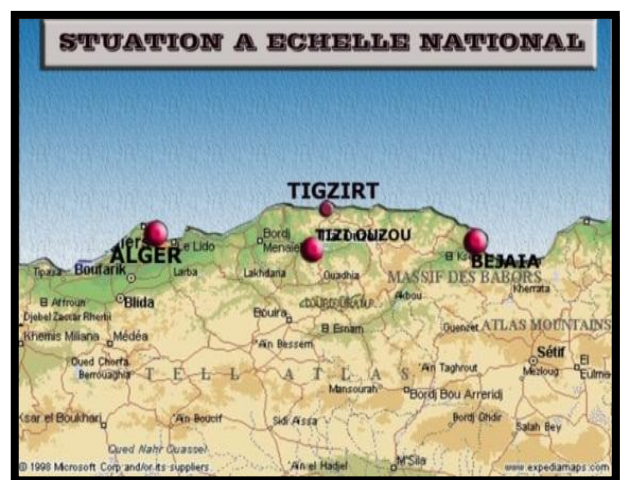


Figure 15 :TIGZIRT à l'échelle nationale

Source : Google maps

1.3. L'accessibilité de la ville de TIGZIRT

La commune TIGZIRT dispose d'un réseau routier et de communication très important:

✓ La RN24 qui la traverse et structure le chef-lieu de l'est vers l'ouest et qui la relie à la ville d'AZZEFOUN et BÉJAIA ; ainsi que la RN72 qui la relie à la ville de TIZI OUZOU.



■ RN ■ RN

Figure 15 : Carte d'accessibilité du TIGZIRT

1.4. Présentation et délimitation du périmètre d'étude

12

Notre périmètre d'étude est constitué principalement de: la zone archéologique, la zone portuaire et le tissu colonial. Il est délimité par la mer méditerranée au nord et l'ouest, la RN24 par le sud et la rue front du mer et Omar Ouidir par l'est. Après l'indépendance le site archéologique a connu des fouilles entre 1990 et 1992.

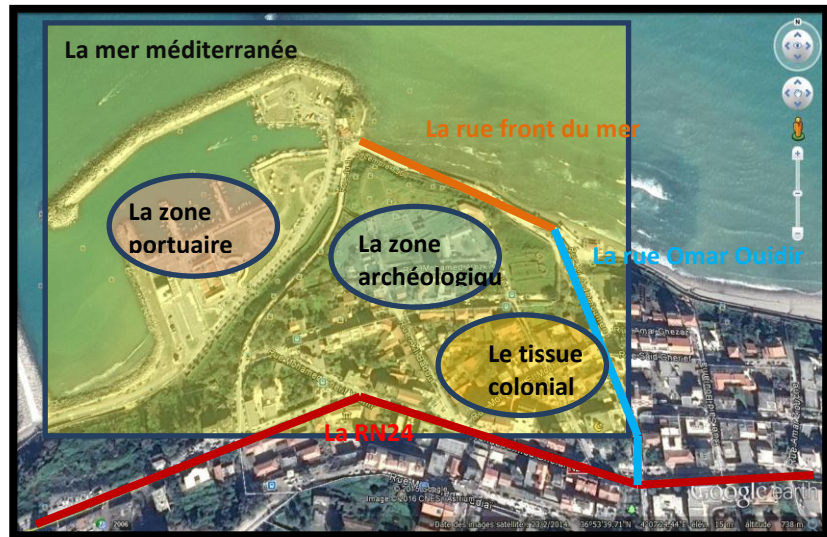


Figure 16. carte du périmètre d'étude. Source : Google earth

1.5. Description du périmètre d'étude

1.5.1. Le tissu colonial¹³

Le tissu est délimité par les anciens remparts romains par le Nord, la rue de 11 décembre par l'ouest, la RN24 par le Sud et la



Figure 17. carte du tissu colonial
Source : Google earth

¹² PDEAU et POS (instruments urbanismes de TIGZIRT)

¹³ Ibid.

rue de grande basilique actuelle, rue Ali Abdlmoumene par l'Est.

1.5.2. La zone portuaire¹⁴

L'entité portuaire située dans la partie nord de la ville, elle permet l'articulation entre la ville et la mer. Elle s'étend sur une superficie de 5.6ha. Cette zone a pour vocation touristique et économique. Cette vocation se manifeste par l'activité de pêche et l'aménagement de plaisance d port.



Figure 18. la zone portuaire
Source : prise personnelle

1.5.3. La zone archéologique

Le site se situe au nord de la ville, il s'étend sur une superficie d'environ 3 hectares, il occupe un promontoire sur la mer, sur l'îlot et sur le port de pêche et de plaisance. Le site actuel ne représente que 20% de la superficie de l'antique IOMNIUM, les 80% restants sont enfouis sous la ville de TIGZIRT. Le site est délimité et accessible par la rue de 11 décembre 1960 et la rue de front de mer.

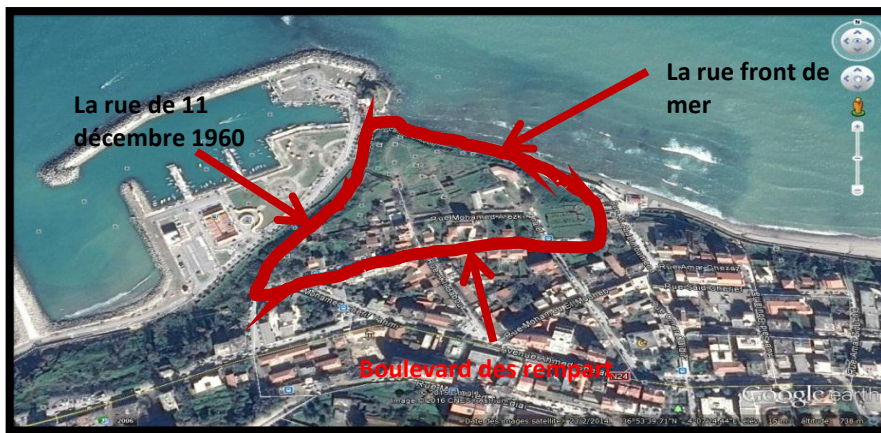


Figure 19. Carte du site archéologique
Source : Google earth

1.6. L'évolution historique du site

TIGZIRT a connu une succession de civilisation, depuis le préhistorique et chacune d'elles a laissé ses traces pour constituer aujourd'hui le riche patrimoine matériel de la région.

¹⁴ T Hassina ,A Hakima ,2015 ,la citée du patrimoine , mémoire de M2,P37

Le site que nous étudions fut un lieu d'établissement humain dès la période préhistorique, ce qui a offert pour le site une raison suffisante pour favoriser l'implantation des phéniciens. Cette implantation s'est manifestée par :

- ✓ L'édification d'un comptoir (isthme) pour les échanges commerciaux (Détruit par les Byzantins)

- ✓ La construction d'un sanctuaire de saturne

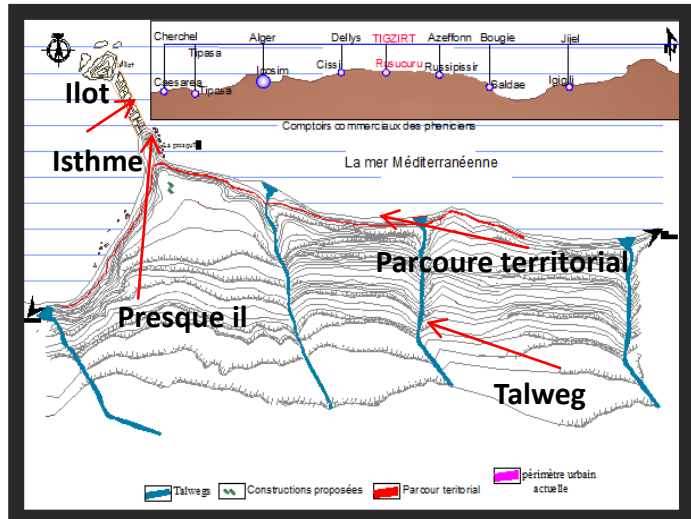


Figure 20. Carte de la ville à l'époque phénicienne
Source: le musée du TIGZIRT

L'historique de la zone archéologique commence dès la période romaine. Le site a été choisi par les romains pour sa situation entre CESAREE (Cherchel) et RUSSIPIS (Azefoun), l'existence du port érigé par les phéniciens, et ses richesses agricoles, en eau et en matériaux de construction.

La ville romaine était limitée par un rempart et mise en relation avec son territoire par deux portes Est et Ouest ainsi qu'une éventuelle porte Sud. Les deux axes decumanus-maximus et cardo-maximus structurent la ville d'Est en Ouest en reliant les deux portes du Sud au Nord suivant la direction presque île-flot. Cette première structure affectée à l'espace de TIGZIRT va déterminer la conception des plans de toutes les époques à venir. L'intersection de ces deux axes définit le forum de la cité.

La ville romaine était limitée par :

- ✓ La mer au Nord.
- ✓ La forte pente au Sud.
- ✓ L'étranglement du terrain à l'Ouest.
- ✓ L'Oued tharga RUMIZGA à l'Est.

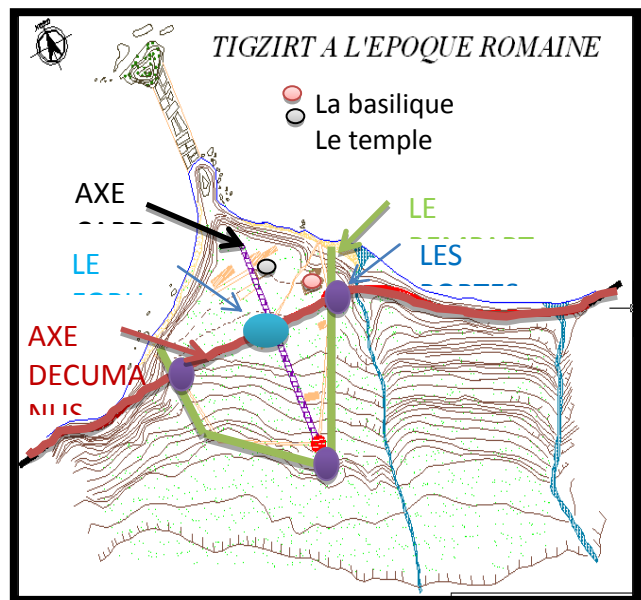
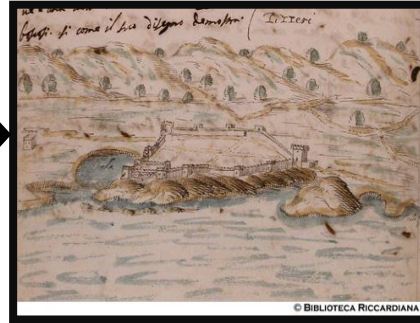


Figure 21. Carte du TIGZIRT à l'époque romaine
Source: le musée du TIGZIRT

Au IV siècle, avec l'avènement du christianisme, beaucoup d'édifices religieux furent

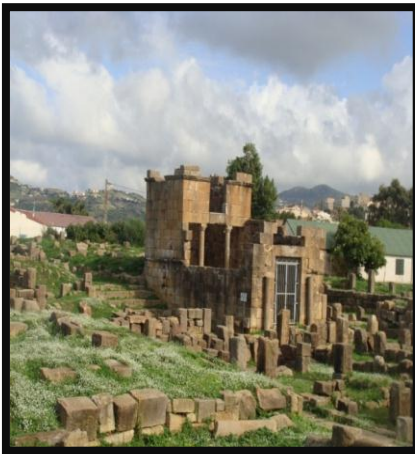
La première structure d'occupation Romaine à TIGZIRT est un casernement qui remonte au II siècle après J.C.



Esquisse de l'établissement romain à TIGZIRT.

Source : www.tigzirt.eu

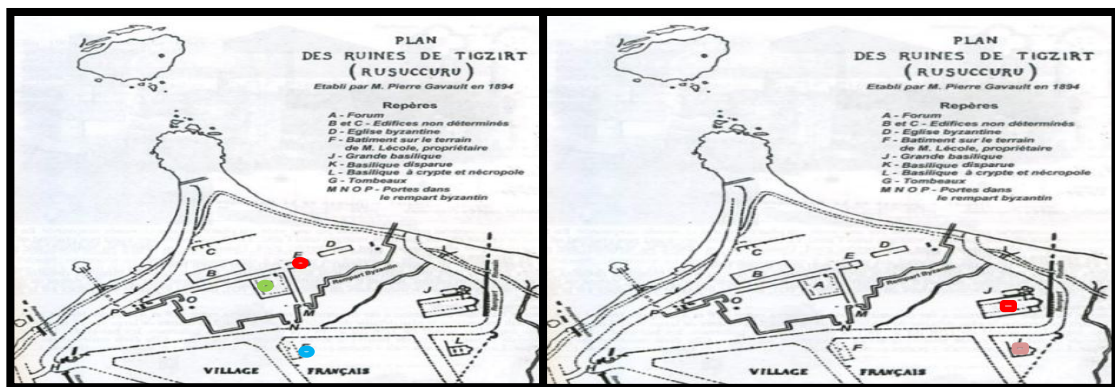
Vers le début du III siècle après J.C



La ville a connu un développement dans son organisation, elle connaîtra une croissance et une densification intramuros, ainsi on note l'édification de nombreux édifices publics tels que : le Forum, le Temple et les thermes...

Figure22. L'évolution romaine à TIGZIRT
Source : le PDAU et le musée du TIGZIRT

construits tels : la Basilique et la chapelle.

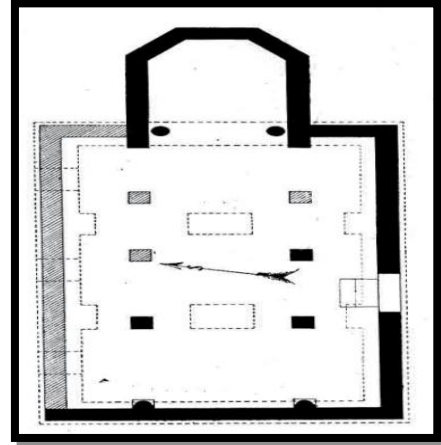


■ Le temple ■ Les ■ Le presque

Figure 23.carte des ruines TIGZIRT
Source: le PDAU du TIGZIRT

■ La basilique

Figure24.carte des ruines du TIGZIRT
Source: le PDAU du TIGZIRT



Située à quelques mètres du rempart romain, sa longueur totale, est de 36 mètres avec une largeur de 23 mètres. (Cette dimension représentera par la suite le module de base de la parcelle) Elle a trois portes cintrées, qui, toutes, donnaient accès à la nef qui été bordé de chaque côté par une double rangée de colonnes.

Sa hauteur maxima été d'environ 16 mètres avec une ornementation assez riche.²

Situé à 50 mètres au sud de la grande basilique. Elle est très ruinée ; le plan a été reconnu à la suite d'une fouille. Elle est établie sur une grande salle souterraine, divisée en trois espaces voûtés en berceau, qui faisait partie des thermes romains.

Longueur (sans l'abside) 18.4m, largeur 9 mètres.²

Figure25. La basilique et la chapelle

Source : le musée du TIGZIRT

A l'époque vandale (v^o et VI^os.ap.J.C) ; la ville fut rasée, pillée et incendiée.

La ville byzantine a occupé la partie nord de la cité romaine, La ville a subi une décroissance de 2/3 par rapport à cette dernière. Elle fut construite à la hâte, selon les exigences militaires et en utilisant les matériaux trouvés sur place. Elle été entourée d'un rempart percé par trois portes (deux au sud, et une à l'ouest). Cette période caractérisé par la construction d'une église et une citadelle

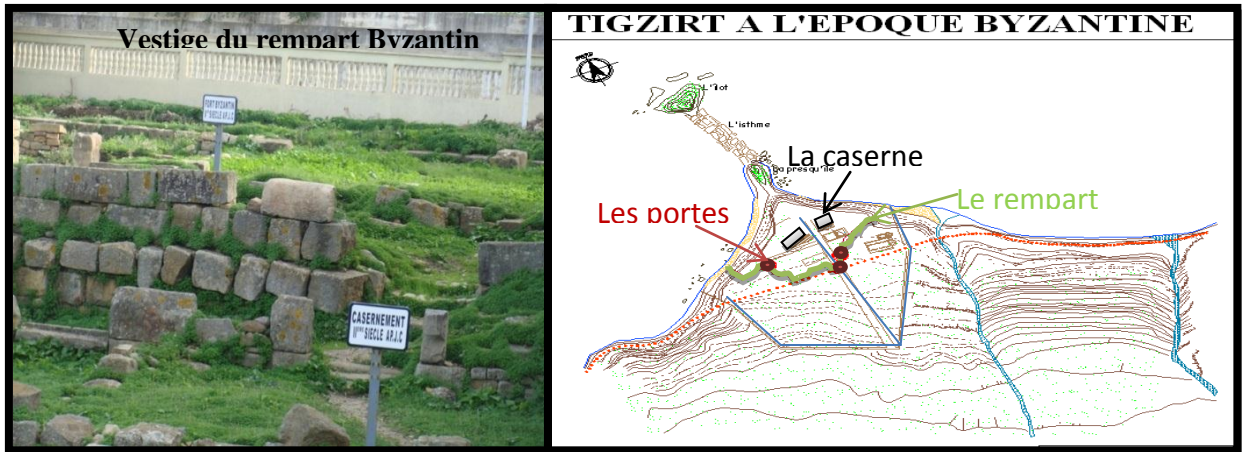


Figure 26. Source: Archives du département d'architecture de Tizi-Ouzou

L'édification du village colonial s'est faite dans le respect de l'environnement naturel et historique du site. Cette époque a connu la succession de deux fouilles de 1886 à 1894, de 1949 à 1954 dans le souci de la protection du site archéologique. L'implantation du village s'est fait au sud de celui-ci, entre deux murs du rempart, structure par deux parcours centralisés voulus prolongement de la cité antique dont le but de la continuité historique: L'ancien Cardo, qui devient le boulevard de la marine, relié le forum à la place de l'église. Le Decumanus, qui devient le boulevard des remparts, organise et génère le noyau urbain. Pour mieux respecter la mémoire du lieu, les colonisateurs ont placés deux jardins l'un à la limite ouest et l'autre à la limite est symbolisant les deux portes antiques de la cité romaine. A ville française aussi fortement géométrisés par la ville romaine, mais avec rotation du carré pour s'adapter au site et notamment au pistes existantes et la topographie.

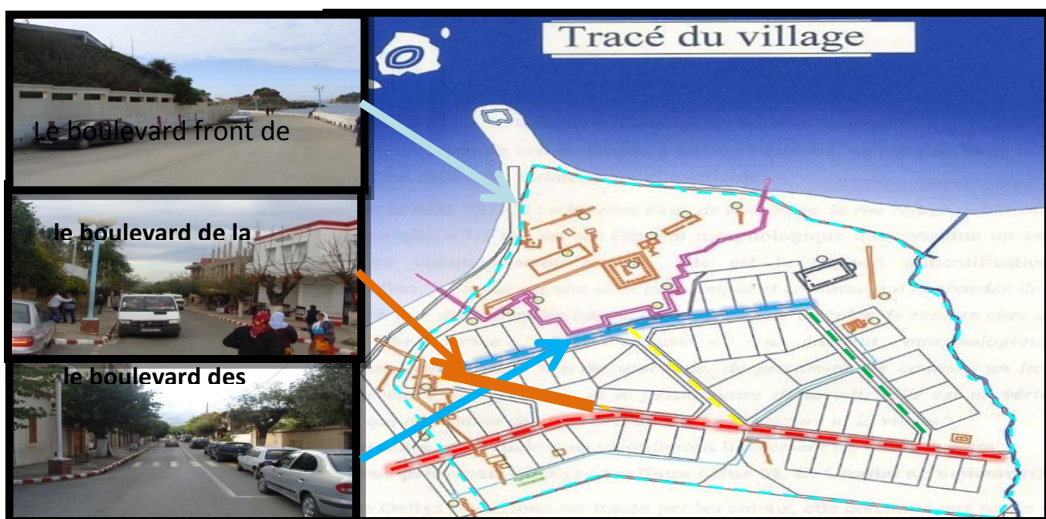


Figure 27. Carte du tracé colonial
Source : le PDAU du TIGZIRT

Après l'indépendance, TIGZIRT a connu différentes extensions vers l'est et le sud. Ces dernières étaient réalisées sans aucun tracé ordonnateur mais uniquement pour répondre à une demande de logements ce qui a engendré une rupture entre le site antique et la ville.

Période préhistorique	2 ^{ème} S après j-c	5 ^{ème} S après
Préromaine	Epoque romaine	Epoque byzantine
<p><u>Faits urbains :</u></p> <p>1- édification d'un comptoir (isthme) (Détruit par les Byzantin)</p> <p>2-la fondation des comptoirs d'échange commerciaux</p> <p>3- la construction d'un sanctuaire de saturne</p>	<p><u>Faits urbains :</u></p> <p>1- le rempart percé par deux portes</p> <p>2- les deux axes : le Cardo (nord-sud) Actuel Boulevard de la marine</p> <p style="padding-left: 20px;">Le Documanus (est -ouest) actuel Boulevard des remparts</p> <p>3- Edifices : basilique, le temple (en ruine), le forum (intersection des deux axes)</p>	<p><u>-Faits urbains:</u></p> <p>- Destruction des remparts romain par les byzantin</p> <p>-Occupation de 1/3 de la surface de la Cité Romaine</p> <p>- Création d'un nouveau rempart</p> <p>- déplacement des deux axes</p> <p>- nouveau forum byzantin</p> <p>- création de 3 portes byzantines</p>

1888

1962



Faits urbains : La fondation du première village coloniale en 1888 après les fouilles sur le site, qui duré jusqu'au 1881.

1- élaboration du premier plan cadastral en 1888
le site archéologique est classé en 1900.

2- le Zoning (Zone Urbaine, Zone préurbaine et Zone Agricole

3- Edification du premier village coloniale en 1888

4- Aménagement des portes Byzantine comme Jardins (E - O)

5- le Documanus devient Boulevard des Ruines et le Cardo, Boulevard des remparts.

6- Equipement: Mairie, Ecole, Grand Hôtel - Eglise

Faits urbains:

Après l'indépendance le site marqué par les fouille de 1990 à 1992. L'extension de la ville vers l'est et le sud. L'apparition du tissu postcolonial.

1.7. Lecture urbaine

1.7.1. Le système viaire

❖ Les axes principaux



Constat

- ✓ La RN24 assure l'accessibilité du site antique avec la ville, est animée par des commerces au RDC.
- ✓ Le boulevard périphérique assure l'ouverture du site vers le port

❖ Les axes tertiaires

Les différentes rues du tissu colonial permettent la liaison du site archéologique avec la



Figure 28. Carte des accès

Source : Prise personnelle

RN24. Ils sont caractérisés par l'alignement des constructions en hauteur.

Constat

- ✓ Les axes tertiaires constituent des percées visuelles vers la mer et le site archéologiques, actuellement sont gâchées par les hauteurs élevés des bâtiments.
- ✓ Les trottoirs sont plantés d'arbres offrant un ombrage indispensable pendant la période estivale.
- ✓ L'urbanisation dense le long des voiries.
- ✓ La non hiérarchisation des voies (public, semi privé, privé)

1.7.2. Les nœuds



The figure consists of a central map and three photographs with descriptive text boxes. The map, titled 'La presqu'île Ruines romaines', shows a network of roads with three nodes highlighted: Node 1 (blue dot), Node 2 (yellow circle), and Node 3 (yellow circle). Node 1 is at the intersection of a road and a path leading to the ruins. Node 2 is at the intersection of the RN24 and the boulevard des remparts. Node 3 is at the intersection of the RN24 and the boulevard de la marine (cardo). The photographs show: 1. A monument to the fallen (Le nœud du monument aux morts) at Node 1. 2. A cinema building (Le nœud du cinéma) at Node 2. 3. A mosque (Le nœud de la mosquée) at Node 3.

1-Le nœud du monument aux morts.

Deuxième degré
L'intersection entre la RN24 et le boulevard des remparts

3-Le nœud de la mosquée

Deuxième degré L'intersection entre l'axe de dédoublement et RN24

2-Le nœud du cinéma

L'intersection de boulevard des remparts et le boulevard de la marine (cardo)

Constat

- ✓ Le non matérialisation des nœuds.

1.7.3. Le système parcellaire

Notre périmètre d'étude est caractérisé par un système de découpage parcellaire qui se présente sur le tissu colonial. Le tracé de ce tissu est défini par la préexistence des axes majeurs de la cité romaine, caractérisé par un tracé convergeant en étoile et délimitant une trame irrégulière. Les îlots qui résultent de ce tracé sont des formes triangulaires, parallélogramme ou linéaire et sont de dimensions variées. Sur le plan fonctionnel, les îlots de cette entité sont mixtes (caractère résidentiel et administratif)



Figure 29.carte du système parcellaire
Source : Google earth



Figure 30.carte des îlots
Source : Google earth

1.7.4. Les équipements existants

Constat

- ✓ La concentration des équipements au niveau du tissu colonial.
- ✓ Dominance de la vocation administrative.
- ✓ Les équipements sont situés sur les voies importantes.
- ✓ L'absence des équipements culturels et d'animation (le musée apparaît comme une baraque)

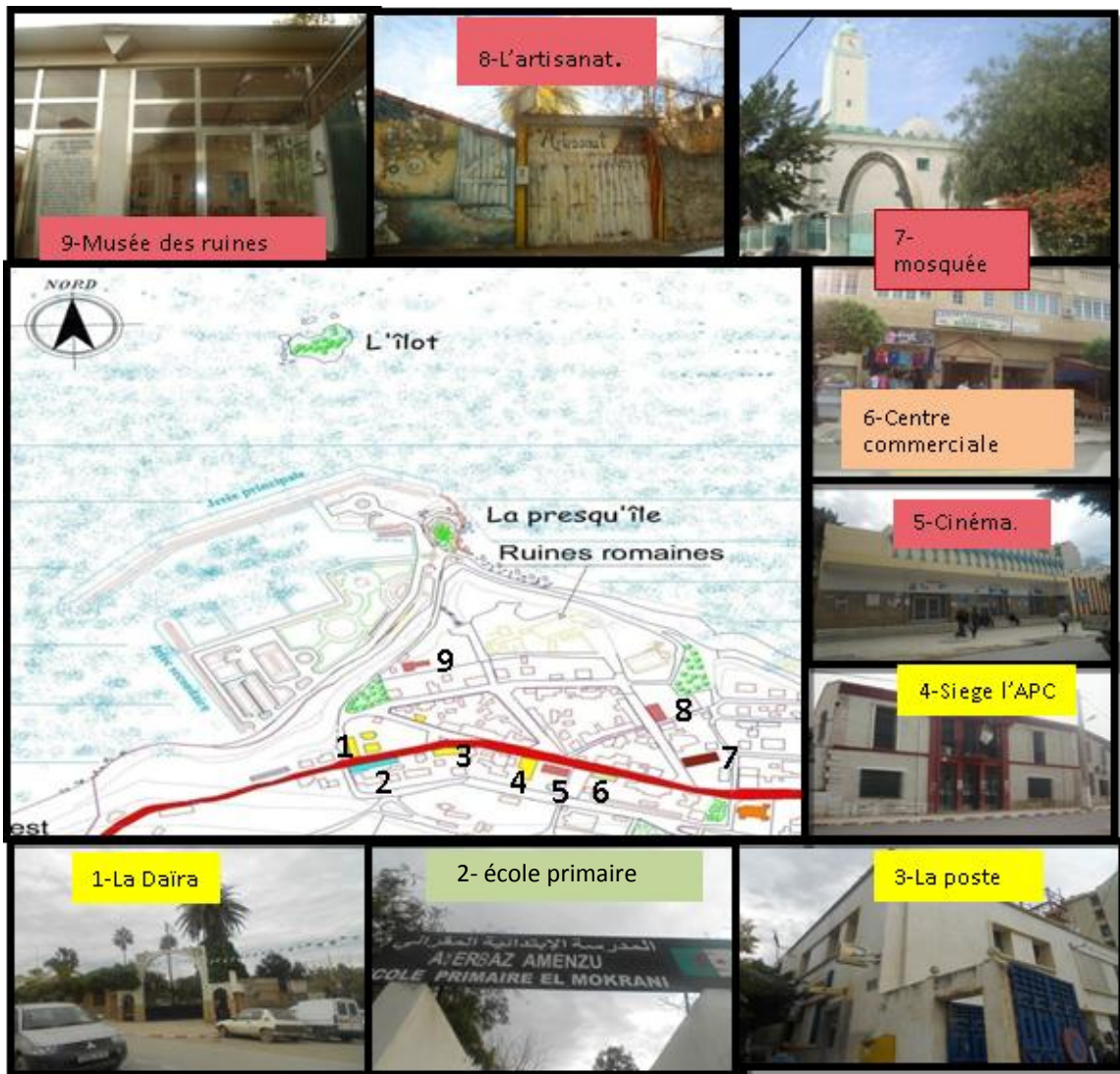


Figure 31. Carte des équipements

Source : PDAU, prise personnelle

1.7.5. Le cadre bâti

- ❖ Urbanisation linéaire le long des voiries principales constituées d'un bâti à vocation résidentielle et un RDC destiné au le commerce

- ❖ L'implantation à l'alignement avec un faible recul par rapport à la RN24.



Figure 32. TIGZIRT actuelle (le bâti comprend plusieurs niveaux) de R+1 jusqu'au R+5
Source : Prise personnel.



Figure 33. le bâti colonial actuel
Source : Prise personnel



Figure 34. Le colonial
Source : Prise personnel

Constat

- ✓ L'absence de l'unité urbaine.
- ✓ La mixité des constructions entre le bâti colonial(r+1) en état dégradé et le bâti= postcoloniale avec des hauteurs plus élevés(r+5).
- ✓ Les façades au long des voies ne sont pas riche de point du vue de la texture, le plein et le vide.
- ✓ L'intégration des vestiges romains dans le bâti colonial pour de la décoration.
- ✓ L'inconscience des citoyens.

1.7.6. Les espaces publics



Figure 35. carte des espaces publics
Source : PDAU et prise personnelle

Constat

- ✓ Les espaces privés priment sur l'espace public.
- ✓ Les espaces extérieurs sont le résultat de l'implantation des immeubles

- ✓ Manque des espaces verts et de rencontre ce qui influence sur la vie sociale de citoyens
- ✓ Les espaces verts disponibles sont clôturés et d'une surface réduite.
- ✓ Les jardins historiques Est et Ouest qui constituent les anciennes portes romaines de la ville, sont actuellement des lieux de détente non vécus et qui ne participent pas dans l'animation de la ville.

1.7.7. Le site archéologique

1.7.7.1. Les liaisons du site archéologique avec son périmètre par le système viaire

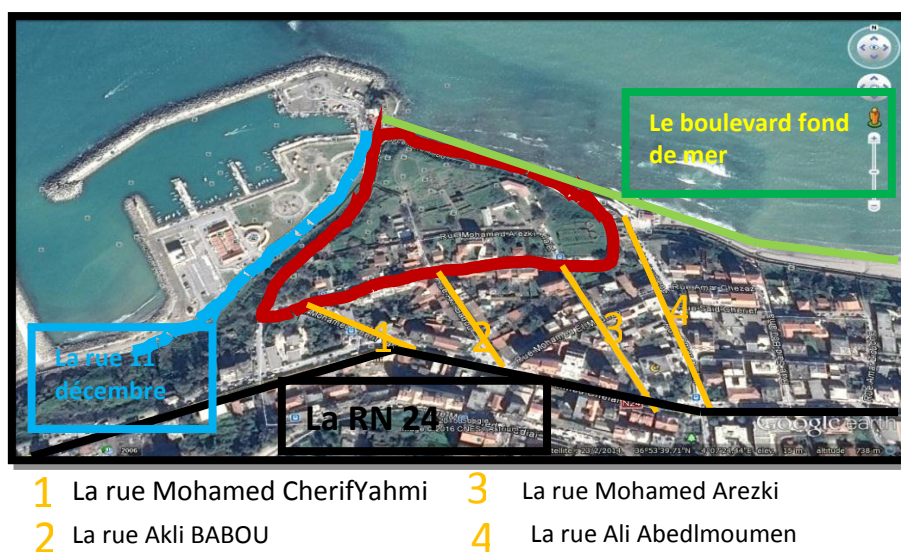


Figure 36. Carte des voiries
Source : Google earth

1.7.7.2. Accessibilité au site archéologique

Constat

- ✓ Les accès piétons qui desservent le site sont mal traités sont exploités comme un arrêt des fourgons, comme des espaces de stationnement ce qui les rendent invisibles.

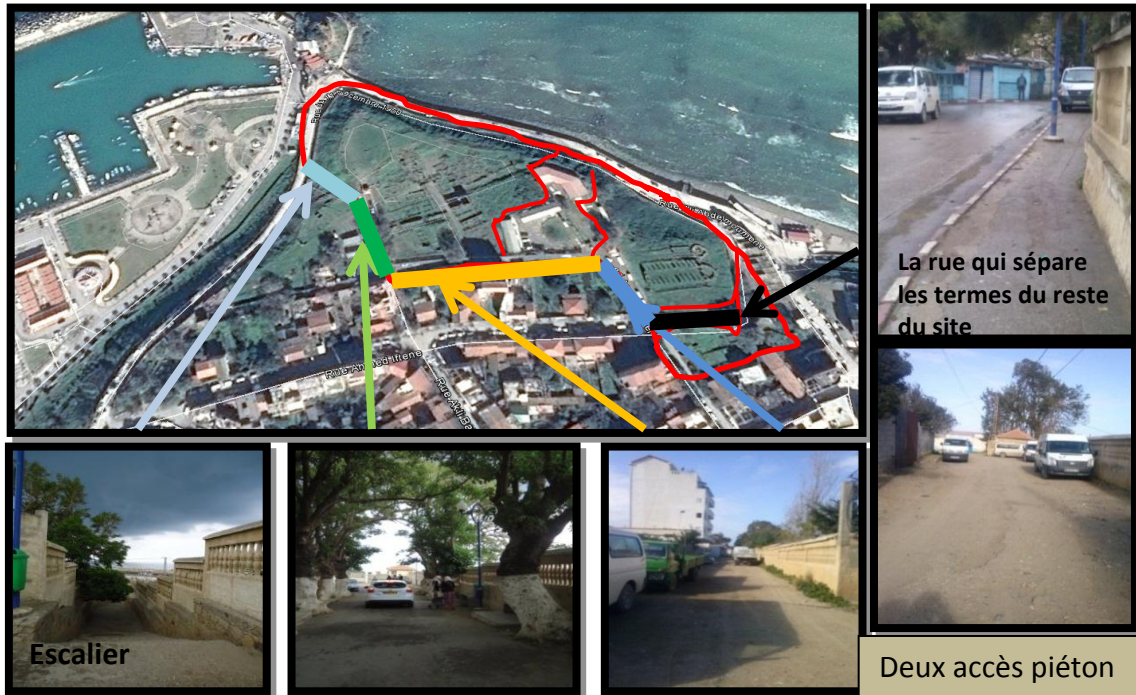


Figure 37. Carte d'accessibilité au site archéologique
Source : Google earth et prise personnelle

1.7.7.3. L'entourage du site archéologique

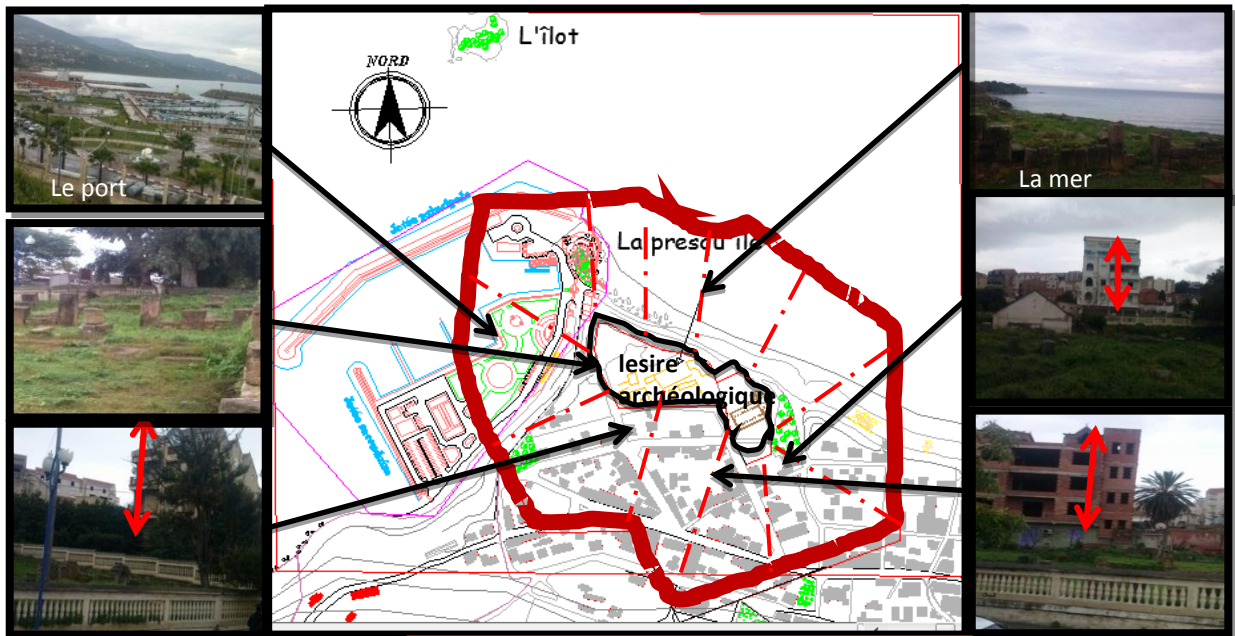


Figure 38. La zone de protection de 200m
Source : PDAU et prise personnel

Constat

- ✓ Le site est menacé de disparition.

- ✓ La surface est réduite.
- ✓ Le site est menacé par l'extension urbaine (les constructions à l'intérieur du site avec des hauteurs variantes jusque a(R+5)).
- ✓ Le site est enfermé sur lui-même.

1.7.7.4. L'état actuel du site archéologique

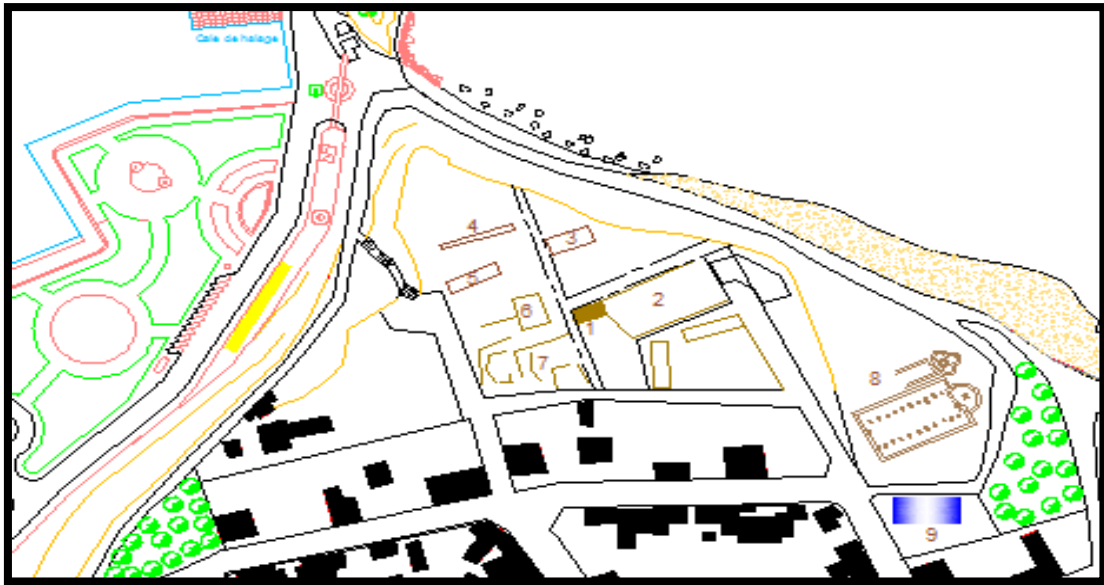


Figure 39. Carte actuel des vestiges
Source : PDAU

- 1) Temple
- 2) Ruine confuse, probablement remaniée à une basse époque, nombreuses pierres à bossage.
- 3) Espace rectangulaire qu'on suppose être le forum
- 4) Edifice important à grandes pierres de taille à bossage, qui paraît avoir présenté un portique à piliers du côté du nord
- 5) Grand édifice de forme rectangulaire, indéterminé non fouillé
- 6) Vestige byzantin qui permet de croire à l'existence d'une salle rectangulaire (longue de 25m environ), séparée en trois nefs par deux rangées de piliers. (Fort byzantin)
- 7) Des vestiges byzantins (casernement byzantin)
- 8) Grande basilique chrétienne, fouillée par chrétien
- 9) Restes de thermes très mal conservés



Figure 40. Les vestiges actuellement
Source : Google earth et prise personnelle

Constat

- ✓ Les ruines sont en état vétuste.
- ✓ Manque de signalisation pour la plupart des vestiges.
- ✓ La division du site en trois parties.
- ✓ Marginalisation du site entouré de constructions qui ne prennent aucunement en compte la valeur historique de celui-ci.
- ✓ Le site archéologique est délimité par une clôture avec deux portes permettant l'accès à l'intérieur du site.



Figure41.Les limites du site archéologique
Source : Google earth et prise personnelle

Constat

- ✓ Les entrées du site sont ponctuelles et sont mal aménagées.
- ✓ La clôture enclave le site et constitue une isolation de celui-ci avec son contexte.
- ✓ La clôture apparait en état de dégradation avancé.

1.7.7.5. L'étude du des instruments d'urbanisme

1.7.7.5.1. Le site archéologique selon le PDAU

D'après l'article 11 de la loi n°02-02 du 5 février 2002, les activités touristique sont interdites au niveau des zones protégées et des sites écologiques sensibles et font objet de prescription particulière dans les zones comprenant des sites culturels et historiques.

Pour le reste du règlement concernant les sites archéologique et historique de TIGZIRT, il faut se conformé aux articles: 21, 23, et 24 de la loi 98-04 du 15/06/1998 relative a la protection du patrimoine culturel

1.7.7.5.2. Lecture critique

Après notre déplacement au niveau de la direction de la culture de TIZI-OUZOU et la direction du musée des ruines à TIGZIRT, les responsables nous ont confirmé que le site archéologique du TIGZIRT est classé depuis 1900 mais sans aucun plan de sauvegarde et aucune étude spécifique sur ce site (absence des travaux de restauration) ; il y avait des travaux de remise en état après le séisme de 2003. Le site est clôturé d'une manière non réfléchi et sans aucune étude. Le PDAU n'a pas pris en charge le site archéologique du TIGZIRT et aucun POS qui couvre ce site pour diverses raisons ; financière, difficulté de délimitation du site à cause des entités privés qui l'entoure. Etc.

1.8. Diagnostic

L'analyse de notre périmètre d'étude nous a permis de dégager une synthèse de quelques potentialités et quelques carences concernant notre site.

Ces dernières seront la base sur laquelle nous appuierons pour arriver à avoir une bonne intervention sur le périmètre :

Force:

- ✓ La succession de différentes civilisations
- ✓ La présence d'une zone historique et archéologique
- ✓ La présence d'un patrimoine architectural antique
- ✓ (Les vestiges archéologique) et patrimoine architectural colonial (la daïra, la mairie, l'église)
- ✓ La situation géographique et touristique (la présence de la mer, l'ilot)
- ✓ La présence d'un port de pêche et de plaisance
- ✓ La topographie du site qui présente une pente douce vers la mer.

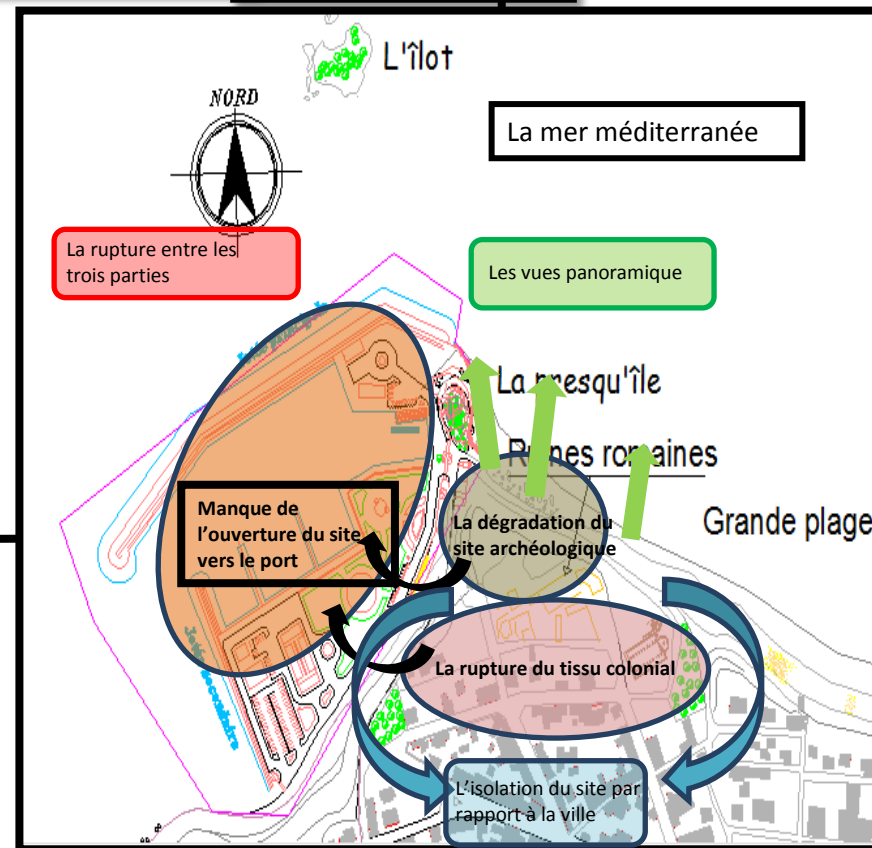


Les faiblesses

- ✓ Le non prise en charge du patrimoine archéologique
- ✓ La difficulté d'accessibilité é au site
- ✓ Le non prise en charge de la vocation culturelle et touristique du site
- ✓ L'urbanisation sauvage au sein du tissu colonial
- ✓ Le manque des espaces publics

Les opportunités

- ✓ -Un paysage historique
- ✓ -La vocation culturelle et touristique
- ✓ -Les vues panoramique
- ✓ -L'attractivité du site



Les menaces

- ✓ La rupture et la discontinuité historique
- ✓ La dégradation du site archéologique et leur risque de la disparition
- ✓ La rupture du site avec la ville
- ✓ La saturation de tissu colonial
- ✓ La perte de la notion des espaces architecturaux de tissu colonial
- ✓ Le manque de communication et de la conscience et le risque de perdre la dimension sociale



2. Plan d'action

L'objectif principal de notre intervention est de réintégrer le site archéologique dans la dynamique urbaine de la ville.

2.1. Schéma de principe

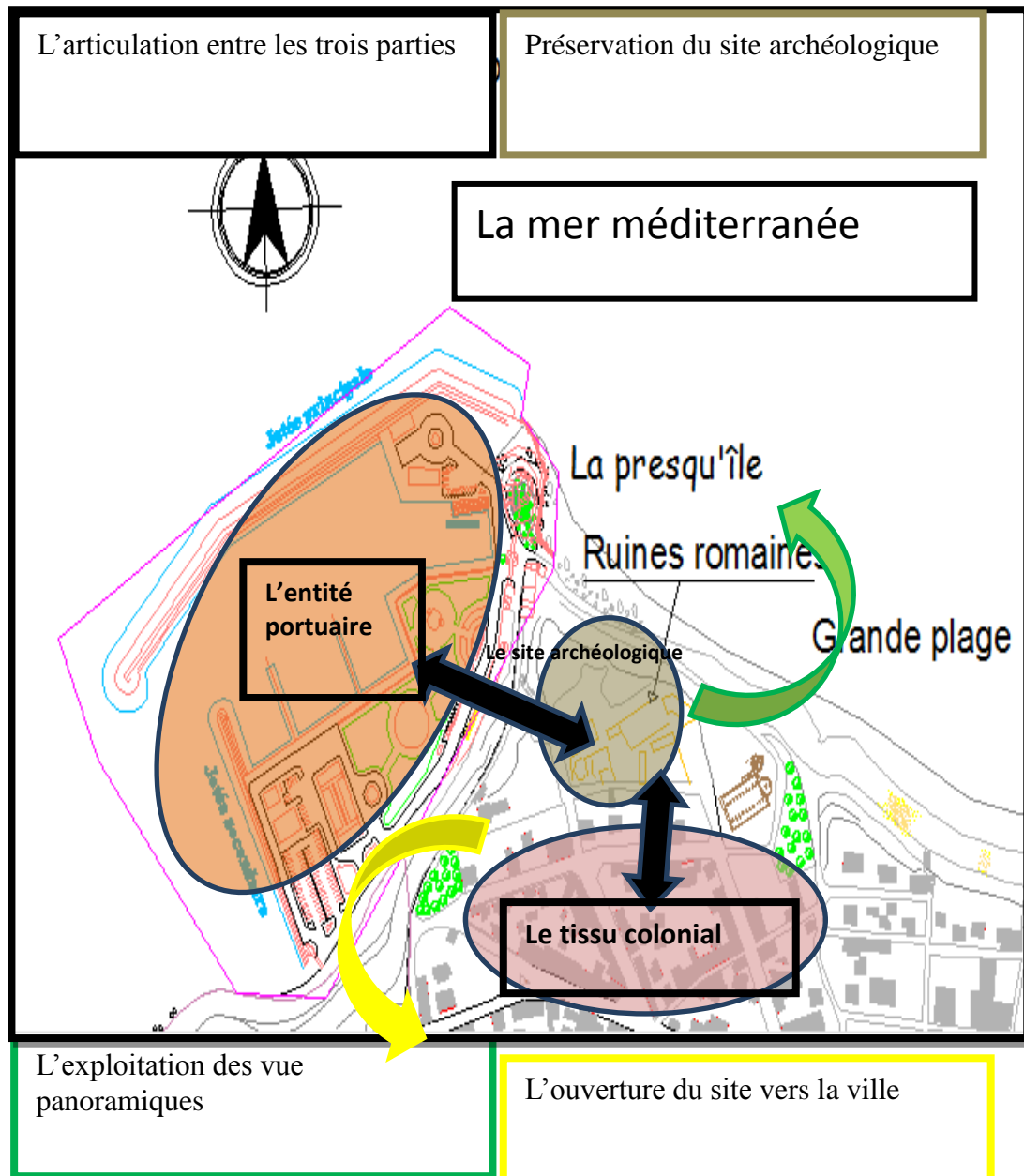


Figure 42. schéma du principe

2.2. Le plan d'action

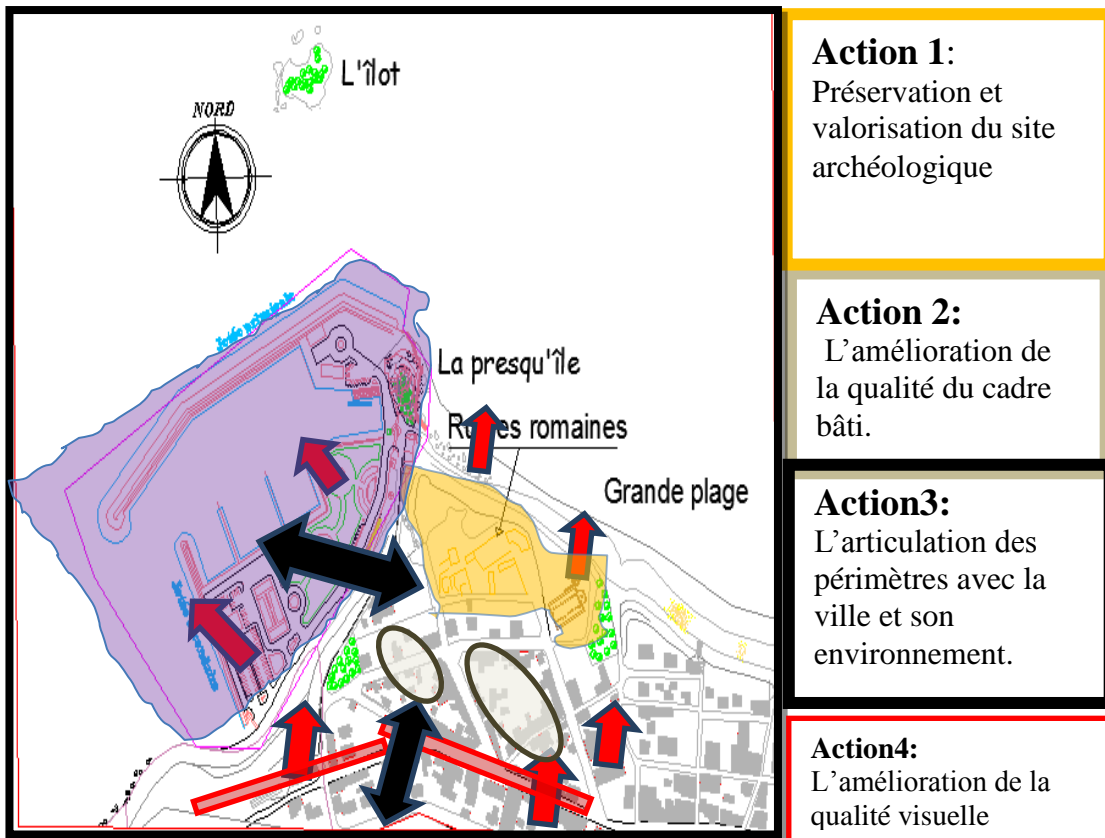
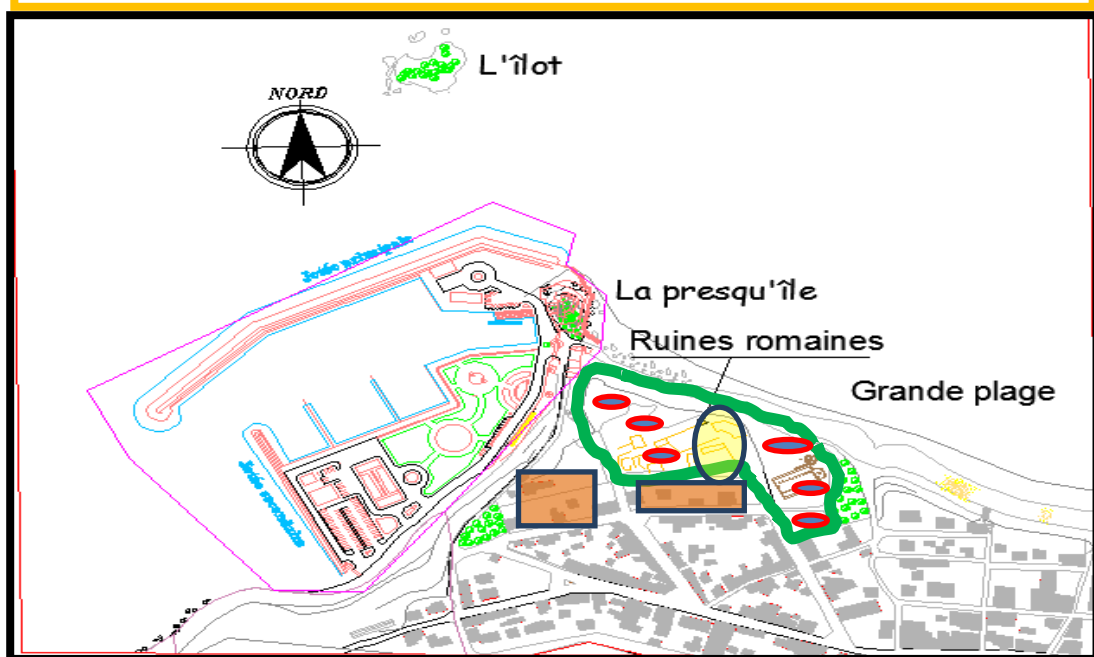






Figure 43: carte du plan d'action

Action 1:

Préservation et valorisation du site archéologique et le tissu colonial

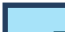


Délimitation d'un plan de sauvegarde du site archéologique:


- ✓ -Elargissement de la zone archéologique
- ✓ -Des études sur la zone (des fouilles archéologiques)
- ✓ -Classement du tissu colonial comme un patrimoine national.
- ✓ La valorisation du site à travers la création d'un parc archéologique:
 -  Remplacement de la clôture par une ceinture végétalisée accessible par des accès contrôlés
 -  Délocalisation de la base nautique vers le port et l'aménagement d'une esplanade à la place.
 -  Proposition d'un plan lumière pour animer le site
 - ✓ Restauration des monuments antiques.
 - ✓ Organisation de visites guidées.
 - ✓ _ L'aménagement de plaques racontant l'histoire pour chaque monument.
 - ✓ - L'aménagement des parcours à l'intérieur
 -  -Projection d'un équipement culturelle qui ouvre le site vers la ville.

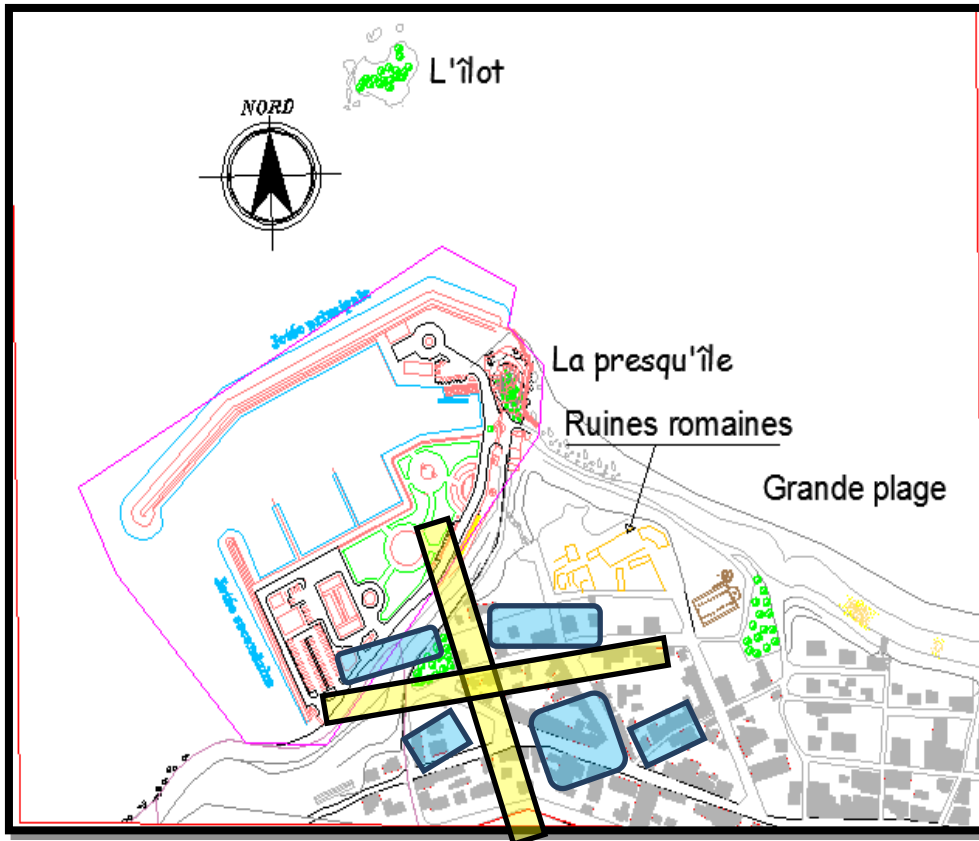
Action 2:

L'amélioration de la qualité du cadre bâti

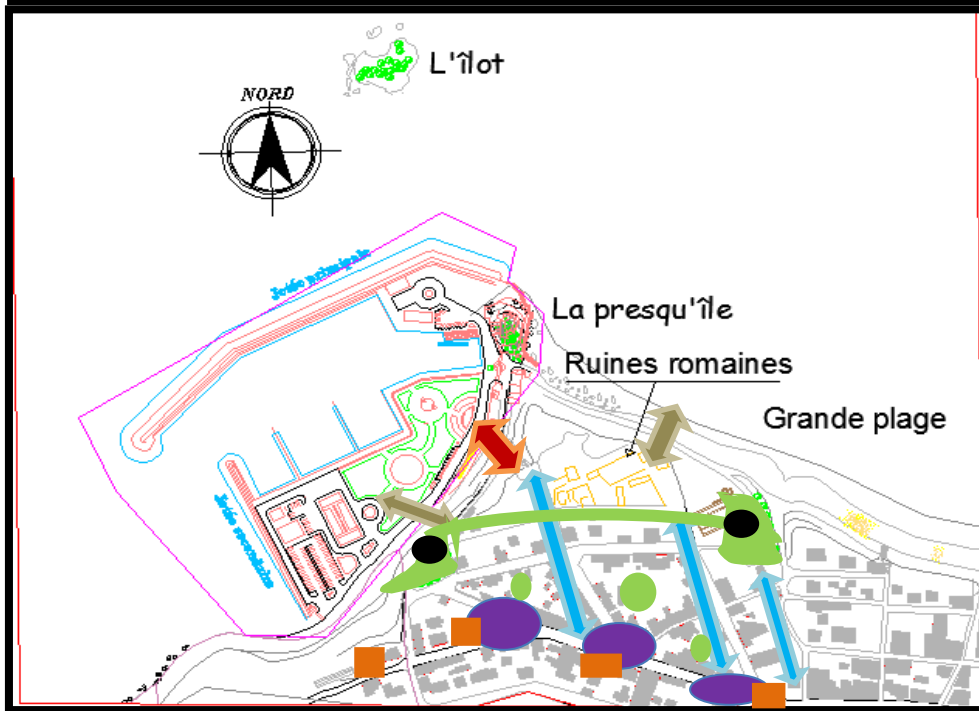
 La réhabilitation du tissu colonial et la restauration des monuments (l'église, la mairie, ...)

_ L'interdiction de la construction non contrôlée sur le tissu colonial.

 -Valorisation des axes historiques (cardo et Decumanus.) et leur reconversion en axes piétons.



Action 3:
L'articulation du périmètre avec la ville et son environnement



Renforcer l'accessibilité entre les trois zones par:

↔ La mise à jour des voies.

↔ Elargissement d'escalier existant

↔ Création des escaliers urbains L'aménagement des espaces de détente et de loisir: ● espaces de la consommation

● Jardins.

● L'aménagement des nœuds

■ Animer l'entrée de la ville et ses moments forts à l'aide des impressions en 3D des monuments antiques.

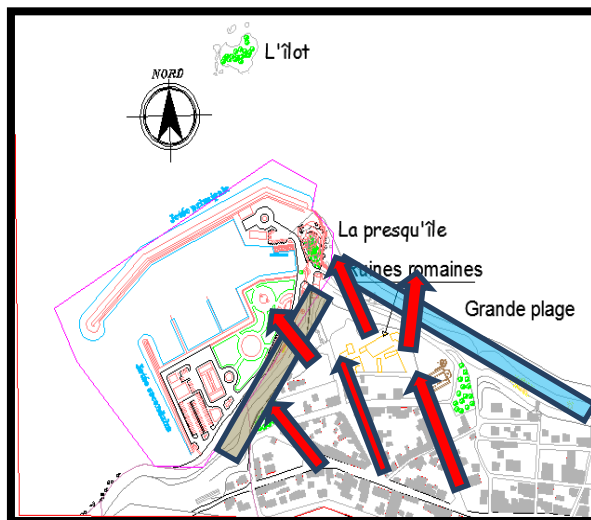
_ Organisation d'expositions historiques dans la ville

-L'intégration des activités artisanales. des spectacles à l'intérieur du site.

Conclusion

Action4:

L'amélioration de la qualité visuelle



→ Création des percés visuelle vers les ruines et la mer par des parcours et des voies piétonnes

↔ L'animation du boulevard front de mer par la projection d'une promenade

↔ L'aménagement de la falaise qui donne des vues vers le port

Conclusion

Après avoir fait un diagnostic du périmètre et l'élaboration d'un plan d'action sur la base de ce dernier, nos propositions ont pour objectif principal la valorisation du site archéologique et son intégration urbain.

APPROCHE ARCHITECTURALE

Introduction

Le couronnement du présent travail se fera par un projet architectural structurant. Néanmoins à la base de tout projet se trouve une étude théorique à travers l'analyse des exemples référentiels afin de définir le programme de ce dernier. L'intégration avec son environnement sera déterminée par la prise en compte des caractères physiques et historiques de son site d'implantation. De ce fait dans notre troisième chapitre, nous nous focaliserons essentiellement sur notre projet nommé galerie D'IOMNUM ; en référence à la ville antique et situé exactement à l'entrée du site archéologique. Le projet jouera non seulement le rôle de diffuseur de la culture et du savoir autour du site archéologique, mais également d'articulateur entre celui-ci et la ville. C'est essentiellement un projet ouvert à l'urbain, un lieu de rencontre et de sociabilité.

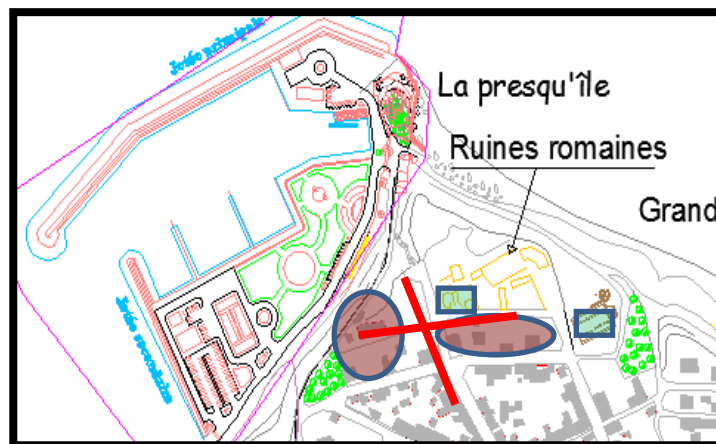
1. Le site d'intervention

1.1. Le choix de l'assiette d'intervention

D'après l'analyse du périmètre d'étude du TIGZIRT, nous avons remarqué que cette assiette souffre de la vétusté de bâti et le non contrôle des nouvelles constructions, altérant par la même occasion l'histoire du lieu et ses valeurs patrimoniales. Non avons justement choisi cette assiette pour sa situation au carrefour entre le site archéologique et la ville afin d'assurer l'articulation entre les deux partie et créer une continuité urbaine.

1.2. Présentation de l'assiette d'intervention

Notre assiette d'intervention s'étale sur la partie nord du tissu colonial, occupe une place stratégique à proximité du site archéologique (la basilique, le temple) et au croisement des deux axes romains (le cardo, le doccumanus).



1.3. Les limites de l'assiette

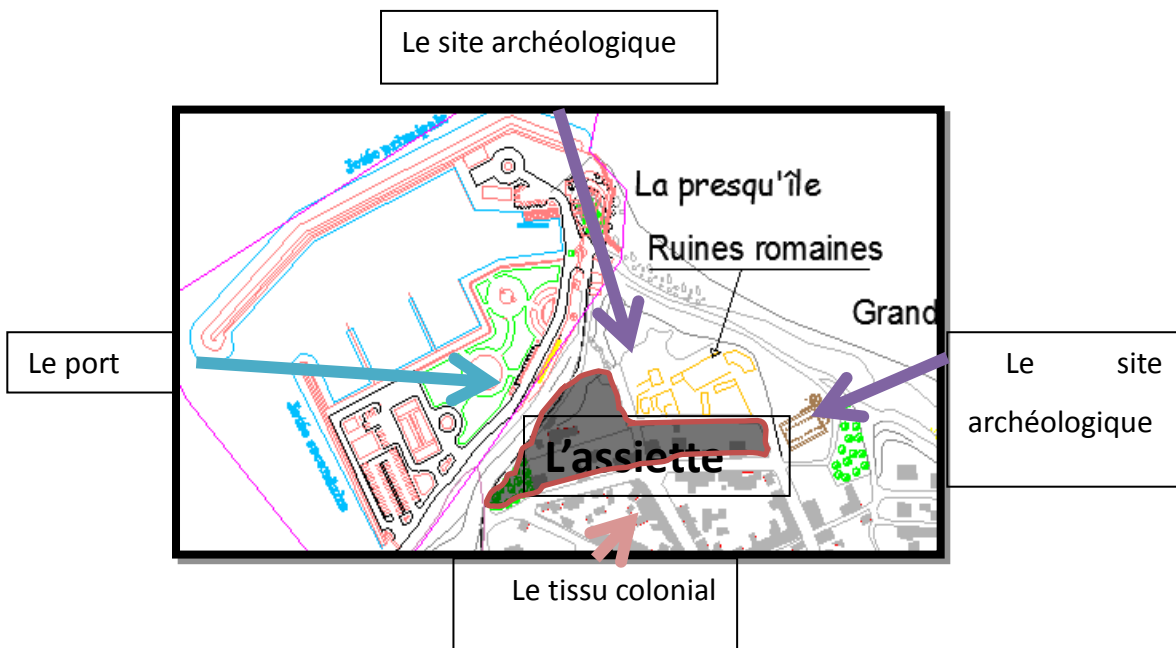


Figure 45. Les limites du site
Périmètre d'étude

2. Le thème de la galerie d'art et d'histoire

2.1. Le choix du thème

L'analyse menée auparavant, nous a conduits à définir le choix et la nature de notre projet qui est **la galerie d'IOMNUM**. Notre projet a été choisi dans le souci de l'articulation et de l'ouverture du site archéologique et de leur valorisation donc notre projet va offrir au site un lieu de mémoire et d'articulation qui rependra au besoin de revivre, préserver, et mettre en valeur le patrimoine historique, traditionnel, et culturel.

La galerie¹⁴: c'est un lieu emblématique du dynamisme culturelle de notre territoire et ouvert aux visiteurs qui réunir toutes les activités culturelle, artistique et scientifique

IOMNUM¹⁵: c'est le nom donné au site antique romain.

2.2. Objectif du la galerie d'IMNUM

- ✓ -Mettre en valeur le site archéologique IOMNUM
- ✓ -L'articulation de la ville à son patrimoine
- ✓ -L'épanouissement du patrimoine culturel.

¹⁴ 2013, *Les galeries d'art contemporain en France en 2012*, pdf, P2.

¹⁵La direction de la culture de TIZI OUZU

- ✓ -Encourager l'échange d'idées, d'expérience, augmenter le contact entre les individus.

3. Analyse des exemples de référence

3.1. Le musée de l'Acropole d'Athènes¹⁶

3.1.1. Présentation du projet

Le nouveau musée de l'Acropole située à 300 mètre au pied du site antique du centre historique d'Athènes, célèbre dans le monde entier.

Conçu par l'architecte Franco-suisse Bernard Tschumi, cet édifice ultramoderne posé sur des pilotés au milieu des vestiges archéologiques, impressionne par sa géométrie. L'édifice offre une vue panoramique sur le Parthénon.

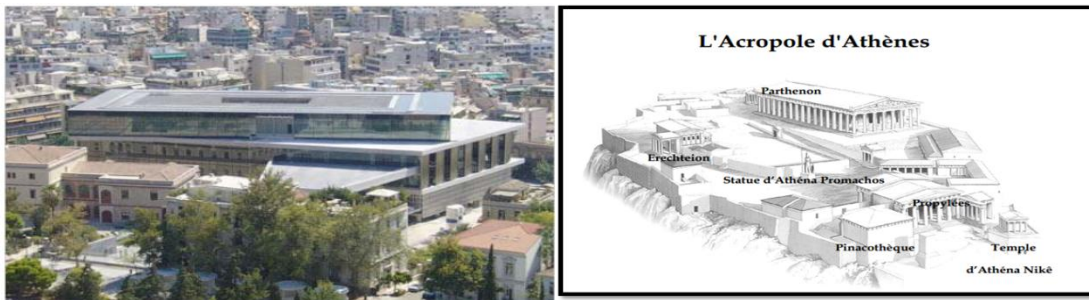


Figure 46.L'Acropole d'Athènes.
Source. Le musée de l'Acropole d'Athènes.

3.1.2. Situation du projet

Le musée de l'Acropole située dans la région historique de « Makriyianni »,

Approximativement à 2 km du centre d'Athènes, à proximité de la station de métro « Acropolis ». L'entrée principale du musée se trouve au début de la rue (piétonne) Dionysiou Aréopagitou, axe central du réseau unifié des sites archéologiques de la ville d'Athènes.

3.1.3. Objectif

La nécessité de créer un nouveau musée pour abriter les objets de l'Acropole en relation avec la ville antique, ses trois besoins fondamentaux sont: la liaison optique avec les monuments de l'Acropole, la présentation complète des sculptures architecturales du Parthénon et l'adaptation du bâtiment aux fouilles archéologiques qui s'étendent au niveau de ses fondations.

¹⁶ <https://jcmo.files.wordpress.com/2009/12/le-nouveau-musée-de-lacropole.pdf>

L'architecte a dû résoudre un grand nombre de problèmes liés au lieu

Comment concevoir un musée sur un site complexe, flottant au-dessus de fouilles archéologiques tout en recherchant une transparence maximum à travers de larges surfaces vitrées, le tout dans un climat chaud et une région sismique ? Comment proposer une stratégie architecturale pour un musée situé au pied du Parthénon, un édifice des plus influents de l'Histoire de l'architecture ?

3.1.4. Les principes utilisés pour répondre à ces problèmes

Le principe choisi par les architectes était « *d'affiner l'approche architecturale afin d'adresser les complexités de la collection du site avec la plus grande concision. Notre but était une sobriété maximale. Si l'architecture peut être décrite comme la matérialisation d'un concept, l'édifice est dans la clarté d'un circuit de visite exprimée à travers trois matériaux : le marbre, le béton et le verre. Dans le cadre des contraintes inhabituelles du site, le projet doit simplement exprimer la force de l'évidence : une base sur pilotis au-dessus des ruines, un milieu contenant les principales galeries, et un couronnement de verre en haut contenant les frises du Parthénon. Le but de cette simplicité est de focaliser l'affect et l'intellect sur ces œuvres extraordinaires* »¹⁷.

3.1.5. Les concepts utilisés

▪ L'intégration

✓ La forme du projet constitue trois volumes rectangulaires les uns sur les autres. Les deux premiers sont dans l'axe des rues qui cernent le terrain, le troisième pivote de 23 degrés afin de s'aligner sur l'orientation du Parthénon et avec une structure rectangulaire de la même



Figure 47. La vue en façade le musée de l'Acropole

Source. Le musée de l'Acropole



Figure 48. la vue aérien de musée de l'Acropole

Source. Le musée de l'acropole

L'orientation de dernier

L'alignement par rapport à la rue du site

dimension que celle du Parthénon.

✓ Utilisation des façades vitré qui permettent l'ouverture du projet vers le site antique

¹⁷<https://jcmo.files.wordpress.com/2009/12/le-nouveau-musée-de-lacropole.pdf>

✓ La reproduction des principes de l'architecture romaine (la base, le couronnement, la frise).

▪ **La fluidité**

✓ Une base sur pilotis au-dessus des ruines le musée donne l'impression d'être en suspension dans l'air, car il repose sur plus de 100 piliers, créant ainsi une coquille impressionnante qui protège les fouilles archéologiques.

✓ Le parcours de visite qui forme une boucle tridimensionnelle, offrant une promenade architecturale avec une expérience spatiale riche qui s'étend des fouilles archéologiques.

▪ **La transparence**

✓ Des façades vitrées offrent une vue sur les collines historiques voisines et sur la ville contemporaine.

▪ **Le contraste Opaque /transparence**



Figure 49. les façades de l'Acropole
Source. Le musée de l'Acropole

▪ **La technologie**

✓ Utilisation de la technologie la plus contemporaine en verre pour protéger la galerie contre la chaleur excessive et de lumière.

✓ L'entrée du musée est traitée par un grand porche.



Figure 50. L'entrée de l'Acropole
Source. Le musée de l'Acropole

3.1.6. Le plan fonctionnel¹⁸

Les expositions du musée se développent sur trois étages, ainsi qu'au niveau des fondations, où se trouvent les fouilles archéologiques. Au rez-de-chaussée, la « Salle des versants de l'Acropole » abrite des découvertes provenant des sanctuaires érigés sur les flancs de l'Acropole et de l'habitat qui s'y est développé jadis, pendant toutes les périodes historiques.

¹⁸ <https://jcmo.files.wordpress.com/2009/12/le-nouveau-musee-de-lacropole.pdf>

❖ Le fonctionnement du musée¹⁹

Au rez-de-chaussée, le sol est vitré, ce qui permet de « marcher » sur les vestiges des différentes D'Athènes et confirment l'existence de la ville depuis 3000 avant J.C. Le visiteur peut deviner les restes des rues, des maisons, des ateliers d'artisans, des sanctuaires

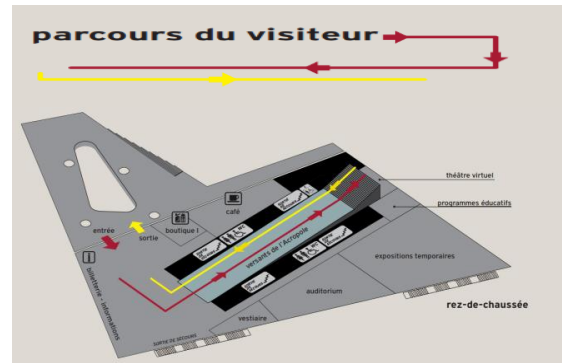


Figure 51. le plan de RDC de l'Acropole
Source. Musée de l'Acropole
Plan du musée

Au premier étage, la « Salle des œuvres archaïques », dans les parties Est et Sud, présente les sculptures grandioses qui ornaient les premiers grands temples de l'Acropole. On y trouve également les offrandes des fidèles, comme les Corés (statues de jeunes femmes), les cavaliers, les scribes, les statues de la déesse Athéna, les statues masculines, les reliefs en marbre, les petits ex-voto en bronze et en terre cuite.

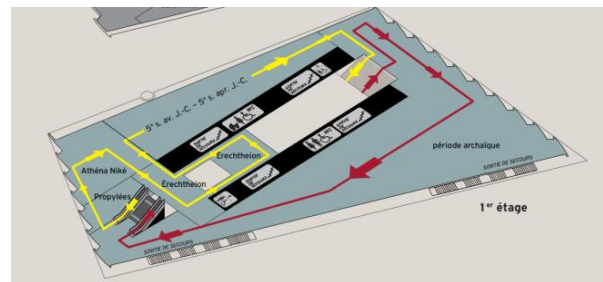


Figure 52. le plan du 1^{er} étage de l'Acropole
Source. Musée de l'Acropole
Plan du musée

Au deuxième étage, le centre multimédia permet de voir des documentaires sur l'Acropole et le Parthénon. Depuis la terrasse, on a vue sur le site de l'Acropole.

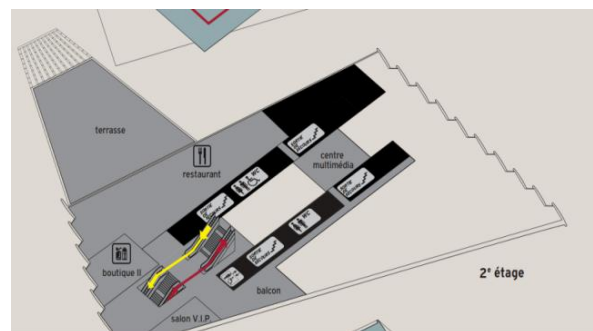


Figure 53. le plan du 2^eme étage de l'Acropole
Source. Musée de l'Acropole
Plan du musée

Au troisième étage, la Salle du Parthénon, qui respecte les dimensions et l'orientation du Parthénon présente une reconstitution de la frise du temple (procession des Panathénées).

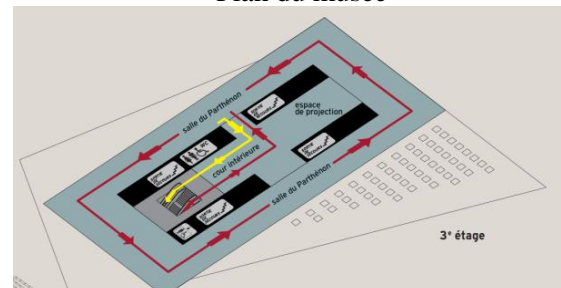


Figure 55. le plan du 3^ere étage de l'Acropole
Source. PDF. Musée de l'Acropole
Plan du musée

¹⁹ <https://jcmo.files.wordpress.com/2009/12/le-nouveau-musée-de-lacropole.pdf>

Synthèse

Le musée de l'acropole présente une véritable intégration et une adaptation au site par sa forme, son orientation, sa décoration, ses dimensions par la prise en compte de l'environnement et la mémoire du lieu (l'implantation par rapport à la rue du site et l'intégration du Parthénon) Sur le plan fonctionnelle le musée présente l'exposition comme une fonction principale qui s'apparaitre au niveau de ses trois étages.

3.2. Centre archéologique européen de Bibracte (France)²⁰

3.2.1. Présentation

Le centre archéologique européen a ouvert ses portes en décembre 1994. Il a été conçu par l'architecte Pierre-Louis Faloci, dans le village de Glux-en-glenne, à 4km du site de Bibracte, le centre de recherche concentre les activités de recherches archéologiques. Il assure la protection et la mise en valeur du site. Il comprend un bâtiment de 2200m² en R+1 et des constructions annexes (hangar technique, centre d'hébergement, et de restauration).



Figure 56.le centre archéologique européen de Bibracte (France).
Source. BIBRACTE. Dossier de presse. Octobre 2011..P4.

3.2.2. Objectifs

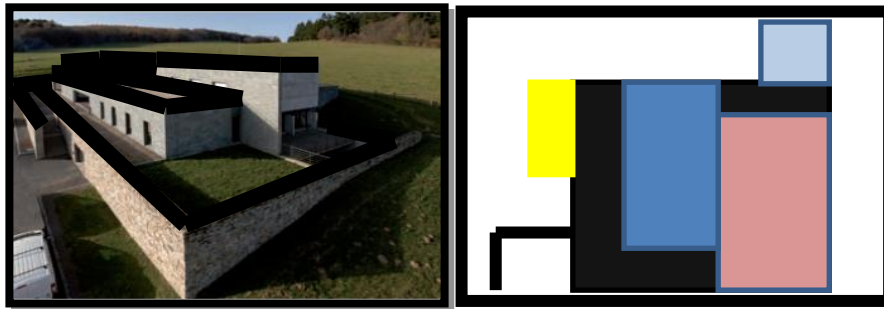
Le centre archéologique Bibracte a pour but d'être:

- ✓ -Un lieu de rencontre.
- ✓ -La formation.
- ✓ -La recherche.
- ✓ -l'expérimentation

3.2.3. La forme du projet

L'omniprésence du carré dans la trame du bâtiment rappelle les quadrillages installés par les archéologues sur leurs terrains de fouille.

²⁰www.bibracte.fr/media/bibracte/163210-2011-les-galois-font-peau-neuve.pdf, Bibracte, Dossier de presse, P4, P6, P11.



La forme du projet

La trame carrée du projet

Figure 57.la forme du centre archéologique européen de Bibracte (France).

Source. Octobre 2011, BIBRACTE, Dossier de presse, P6.

3.2.4. Les matériaux utilisés

L'architecte Pierre-Louis Faloci, le long bâtiment joue la métaphore de l'archéologie : les matériaux mis en œuvre évoquent les strates archéologiques depuis La pierre brute des soubassements jusqu'au zinc et à l'acier de la toiture, tandis que les parois de pierre polie, de béton lisse et de verre suggèrent l'évolution des techniques.



Figure 58.la forme du centre archéologique européen de Bibracte (France).

Source. Octobre 2011, BIBRACTE, Dossier de presse, P11.

3.2.5. Le programme

Les ateliers de travail : technique, graphique, Photographique, conservation

Documentation et étude : salles de travail, centre de documentation

Salle de conférence

L'administration : bureaux administratifs, un réseau informatique

Hébergement

Restaurant

Les espaces supplémentaires pendant l'été



Figure 59.les espaces du travail du centre archéologique européen de Bibracte (France).

Source. Octobre 2012, BIBRACTE, Dossier de presse, P15, 16.

- Atelier pédagogique
- Classe découverte

Synthèse

Pour le musée Bibracte: la présence de la forme carrée qui s'adapte à la trame des fouilles donne le caractère de la simplicité à ce projet, mais sa richesse se résume dans la diversification des matériaux utilisés.

Le fonctionnement du musée se concentre sur l'espace de travail.

3.3. Le musée archéologique d'Arles (France)

3.3.1. Présentation

Le musée archéologique se situe à la ville d'Arles en France, construit en 1984 par Henri Ciriani. Le projet pour le musée d'Arles procède d'une volonté d'innover en matière muséologique.

Dans son organisation, l'architecte a essayé de faire une intégration en se basant sur l'urbanité d'Arles pour le bien ancré dans le site, la romanité de la ville par ses vestiges romains et la richesse archéologique et humaine disposées dans la ville.



Figure 60. le musée d'Arles
Source. 2015, musée départementale Arles antique, P1.

3.3.2. Trois principes fondateurs

La prise en compte du contexte. Le projet du musée, mis au concours en 1983-1984, avait pour ambition d'apporter une nouvelle pièce à l'histoire de la ville.

Le choix d'un parti pris architectural fort :

La forme du triangle répond à l'ovale parfait de l'amphithéâtre romain. De plus, cette forme a la capacité de s'adapter aux évolutions du programme, qui est passé de 6 000 m² à 7 400 m².

Le rôle de la lumière :

L'architecture du musée est entièrement subordonnée au besoin de lumière naturelle.

3.3.3. Les concepts du projet²¹

❖ La relation Intérieurs / extérieurs

L'organisation de l'ensemble du musée a été conçue en étroite relation avec les espaces extérieurs afin d'assurer une continuité avec les éléments environnementaux. Le patio, caractéristique de l'architecture méditerranéenne, procure ombre et fraîcheur tel un microclimat à l'intérieur du musée. Le visiteur perçoit sa présence, ce qui accentue la sensation de fluidité des déplacements lors de la visite et invite à un parcours complémentaire sur le toit grâce à un escalier monumental.



Figure 61. le musée d'Arles
Source. 2015, musée départementale Arles antique, P1.

Le toit-terrasse constitue un « événement » qui achève la visite de manière spectaculaire. Ce dernier a été conçu et aménagé comme une quatrième façade pour l'édifice afin d'apprécier une vue panoramique sur la ville d'Arles et ses monuments.

❖ L'espace public

Le jardin public Hortus se veut autant un espace de jeux et de fêtes qu'un lieu de découvertes du monde romain.

Formé d'espaces thématiques, il est un trait d'union entre Le centre ancien d'Arles et le musée, qu'il prolonge de façon originale.

Un jardin d'inspiration romaine en forme de cirque Plan du jardin Hortus est organisé à la façon d'un cirque et de ses principaux ensembles : gradins (jardins thématiques), piste (pelouse de promenade), spina. Le parcours de visite alterne des lieux de découvertes thématiques, des zones de détente et de repos et des espaces de jeux basés sur des modèles antiques.



Figure 62. le musée d'Arles
Source. Octobre 2013, musée départementale Arles antique, P25.

²¹ www.arles-antique.cg13.fr/ocs/DP-musée.pdf, P25.

Le visiteur est invité à jouer selon les règles romaines et à rivaliser de stratégie et d'habileté aux échecs, jeux de balles, marelle ou osselets...

Des kits à jouer comportant les pièces et règles de jeux proposés sont disponibles gratuitement à l'accueil du musée (contre dépôt d'une pièce d'identité).

❖ Les couleurs

Le bleu, rappelle la couleur du ciel d'Arles, élément immuable qui donne une impression de permanence. C'est la couleur de la façade du musée composée de plaques de verre.

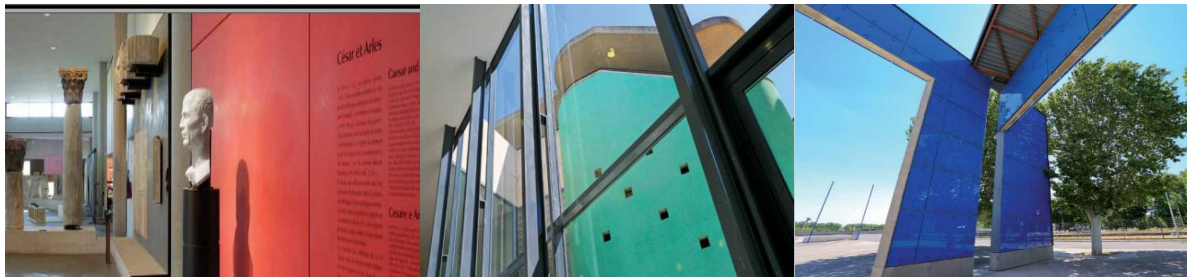


Figure 63. le musée d'Arles

Source. Octobre 2013, musée départementale Arles antique, P8, 9, 10, 11.

Le rouge représente le sang et la force vivante. Il correspond aux activités archéologiques et scientifiques et fait référence au rouge pompéien. Il signale également les espaces inaccessibles au public. **Le vert** renvoie aux traces du temps. C'est le vert du cuivre qui change de couleur et qui s'oxyde avec les saisons. Il est visible à l'entrée du musée par les carreaux de mosaïque qui habillent l'escalier de secours. Enfin, **le blanc**, fortement symbolique, figure la dimension intemporelle et immatérielle des choses. Il est associé aux choses de l'esprit et notamment à l'espace de la bibliothèque²².

3.3.4. L'organisation du projet (Une organisation tripartite)²³

Le choix d'un parti pris architectural fort se réalise dans la figure du triangle qui répond parfaitement aux trois missions d'un musée archéologique. Le bâtiment s'articule autour d'un

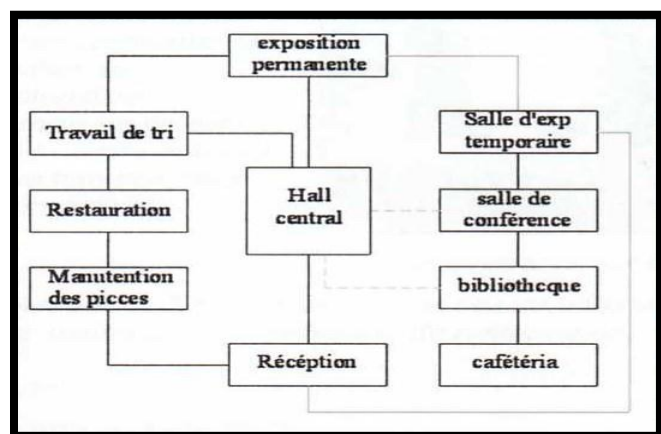


Figure 64. le musée d'Arles

Source. Bouchazi.b, Chebab.T, chaibet.M, 2012, (musée de l'archéologie et de l'artisanat à Tipaza), mémoire de M2, UMMTO, P30

²²www.arles-antique.cg13.fr/ocs/DP-musée.pdf P28

²³Bouchazi.b, Chebab.T, chaibet.M, 2012, (musée de l'archéologie et de l'artisanat à Tipaza), mémoire de M2 en architecture, UMMTO, P30

centre, le patio, et définit ainsi trois secteurs.

❖ **Les fonctions du musée**

Ce musée triangle énonce trois grands pôles d'activités, ces trois pôles convergents vers le hall d'où l'on comprend l'ensemble de l'édifice.

- ✓ .Une aile « culturelle », orientée sur le cirque, faisant office.
- ✓ -de vitrine, elle abrite l'accueil, la cafétéria, la bibliothèque.
- ✓ -la salle de conférence et la zone d'exposition temporaire.
- ✓ .Une aile de service et scientifique orientée au sud, permet l'accueil, regroupe aujourd'hui les opérations de restauration, de conservation et d'archéologie.
- ✓ .Une aile d'exposition permanente est un vaste espace de respiration au cœur de la composition, consacré à la présentation des collections permanentes, de ces trois ailes est autonome et fait l'objet d'un traitement particulier à l'intérieur comme à l'extérieur.

Synthèse

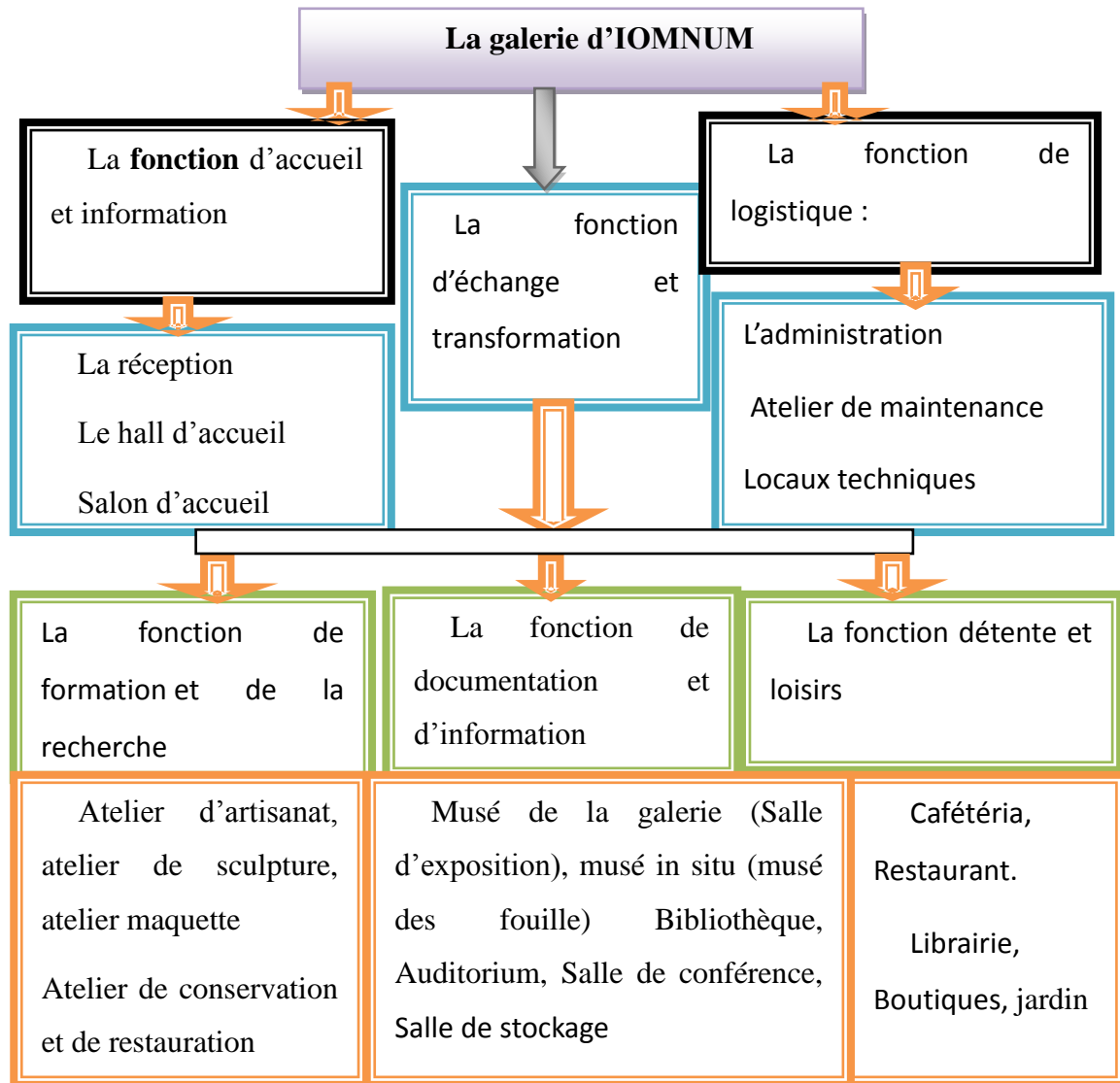
Le projet d'Arles se révèle sur le concept d'intégration de contexte et l'histoire des lieux pour arriver à la forme triangulaire inspirée de l'ovale parfait de l'amphithéâtre romain.

Sur le plan fonctionnel le projet s'organise en trois fonctions principales, dont chacune d'elle s'inscrit dans l'ail du triangle (fonction culturelle, scientifique, et d'exposition.

4. Le projet

La galerie d'OMNUM présente le projet architectural qui signifie l'articulation et l'ouverture urbaine, le dynamisme culturel et la valorisation patrimoniale, sa conception s'appuie sur l'ensemble des données contextuelles et l'étude des exemples référentiels, afin de concevoir un ensemble riche sur le plan formel et fonctionnel.

4.1. Le programme dégagé pour La galerie d'IOMNUM



4.2. Les concepts du projet

4.2.1. Les concepts liés au contexte :

✓ **La réinterprétation des éléments hidrotiques du site** : pour une meilleure insertion du projet dans son contexte, nous avons pris en compte dans notre réflexion les deux axes historiques (cardo et documanus), comme éléments fédérateurs de la forme.

Le second élément pris en compte est la trame romaine antique. Enfin la basilique antique nous servira de module de base.

✓ **L'axialité** : suivant l'axe de la basilique dans le but de création une continuité entre la basilique et le site.

✓ **L'alignement** : pour une meilleure insertion suivant la direction des deux historiques

✓ **L'articulation** : pour assurer l'homogénéité du projet et avoir un ensemble cohérent.

✓ **L'orientation vers les éléments existants dans le site** : pour avoir un projet significatif à savoir les directions déterminées en relation avec les éléments du contexte.

4.2.2. Les concepts liés au thème

✓ **Le parcours défini par la trame** : afin de restituer l'image de la ville antique et assurer une bonne accessibilité au projet.

✓ **Le seuil déterminé par l'intersection des deux axes historiques** afin de les mettre en valeur et marquer l'accueille du projet et au même temps la notion de la hiérarchisation des espaces.

✓ **La transparence pour assurer l'ouverture du projet sur son contexte et renforcer la relation interne/externe**

✓ **La fluidité**

✓ **La continuité**

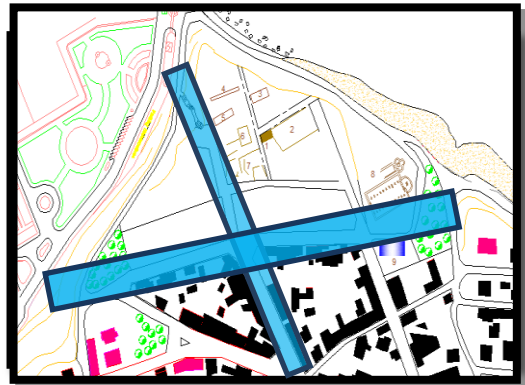
4.3. La genèse du projet

✚ Première étape : Les axes historiques

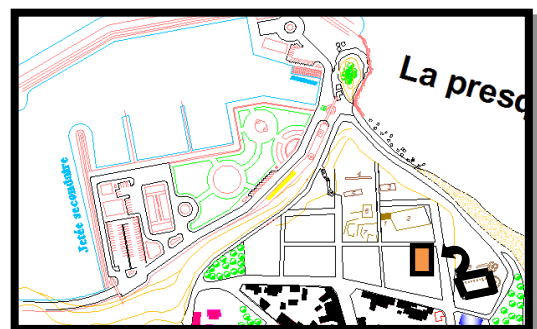
L'idée de base pour l'insertion de notre projet au sein du site archéologique romain est réfléchi par rapport au tracé des deux axes historiques (axe nord-sud) et le decumanus (axe est-ouest).

✚ Deuxième étape : La trame

Prolongement des axes historiques (cardo et decumanus) et la restitution de la trame romaine ancienne.



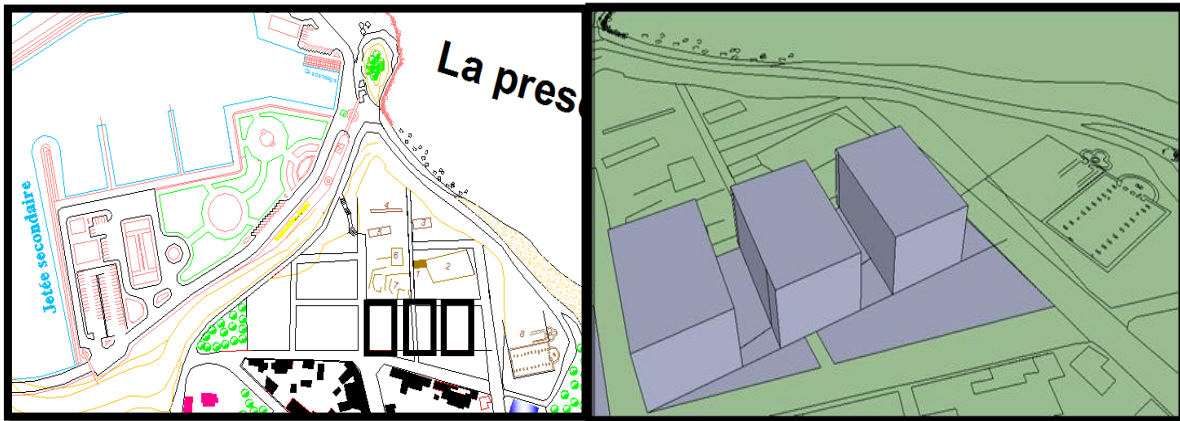
✚ Troisième étape : La basilique comme module de base



Reproduction de la forme de la basilique comme module de base avec une rotation à 90° vers les ruines.

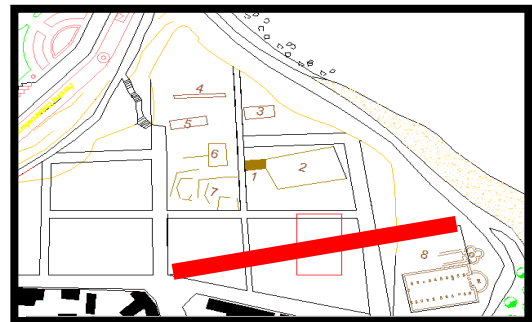
quatrième étape : L'alignement

L'alignement de trois module de base qui correspond au trois fonctions principales de la galerie suivant les axes historiques (cardo et decumanus) et les axes de la trame.



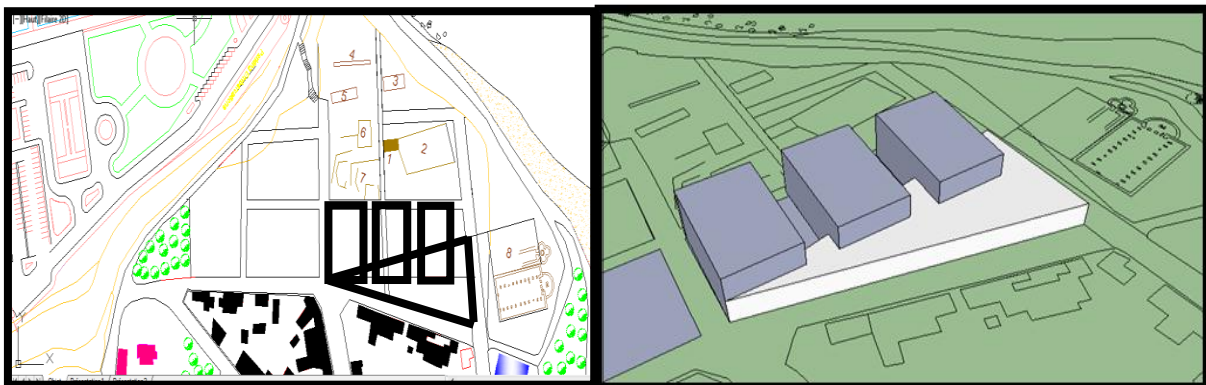
cinquième étape : L'axialité

À travers l'axe tracé depuis la basilique, la trame carré vue l'interprétation d'un tracé triangulaire.



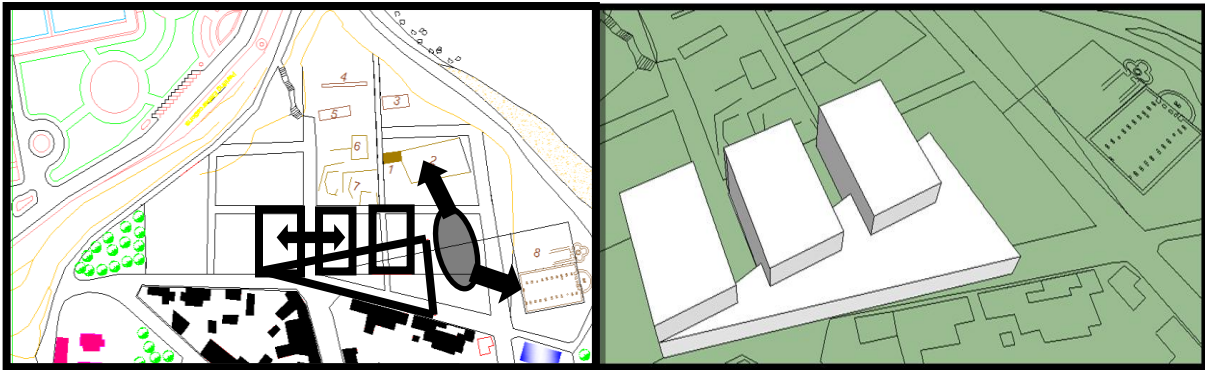
Sixième étape : L'articulation

Création d'un élément d'articulation du forme triangulaire qui résulte du prolongement de l'axe de la basilique et qui présente la continuité urbain avec le tissu colonial (qui caractérise par un système parcellaire triangulaire)



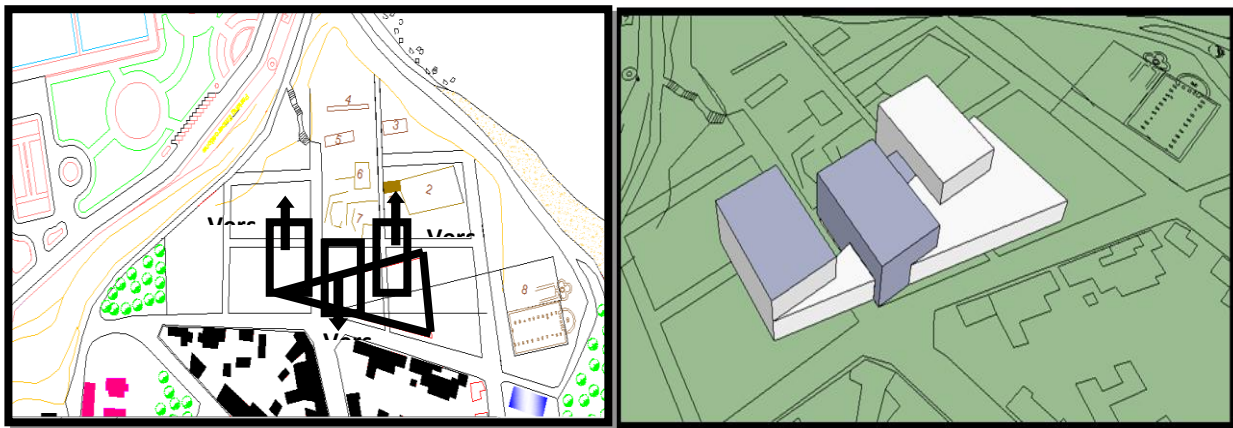
Septième étape : la translation

Translation du volume globale pour l'articulation entre les deux entités du site et l'élimination de la rupture entre la basilique et le reste des ruines (dégagement d'une esplanade)



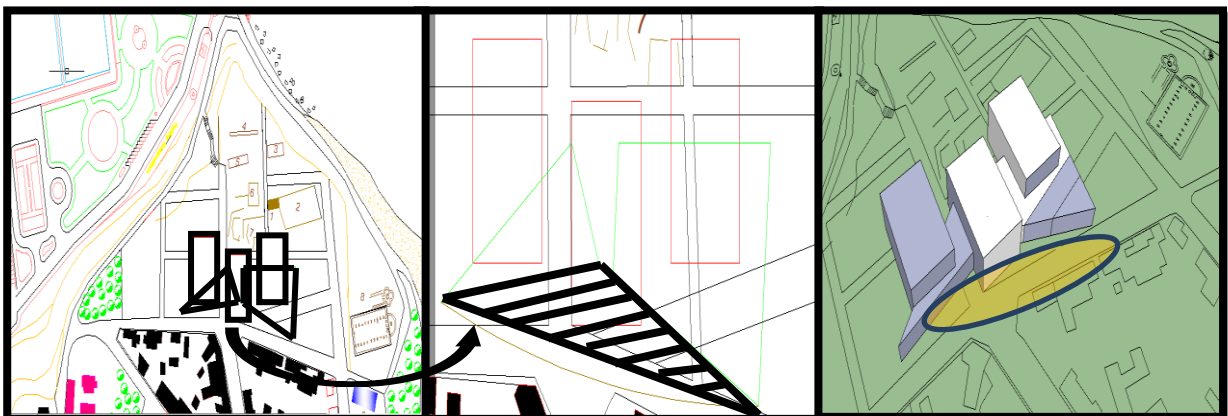
Huitième étape : L'orientation

L'orientation des trois volumes du base vers trois pôles majeurs du site (les ruines, la ville, la mer).



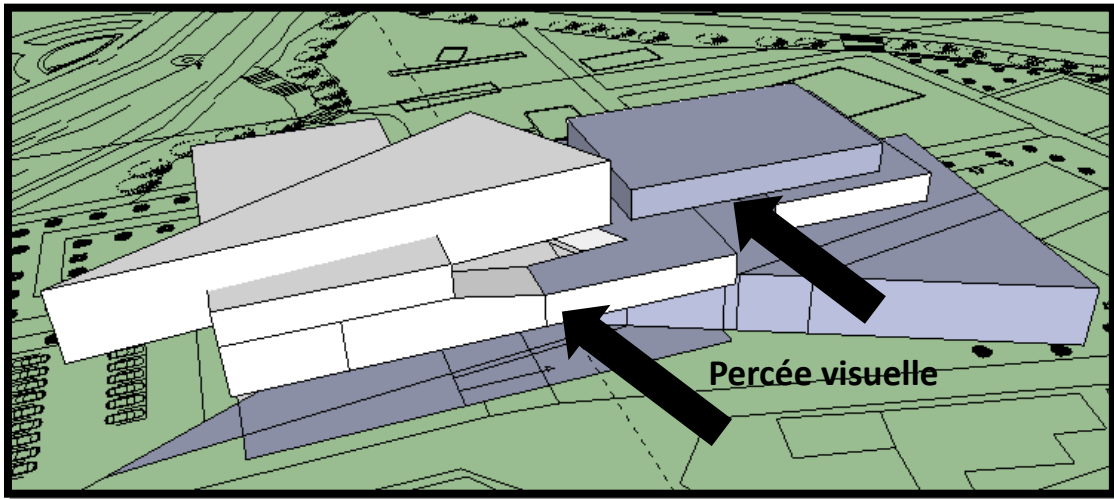
Neuvième étape ; Le seuil

Matérialisation du cardo comme un seuil



✚ **Dixième étape : la continuité visuelle**

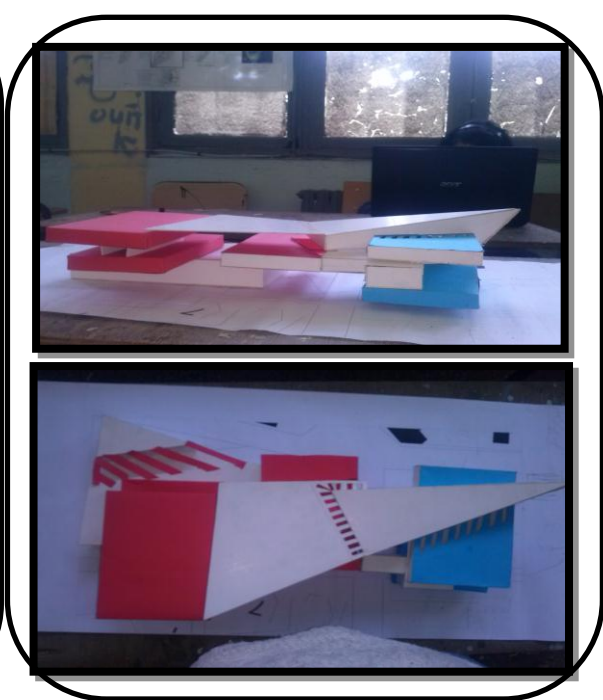
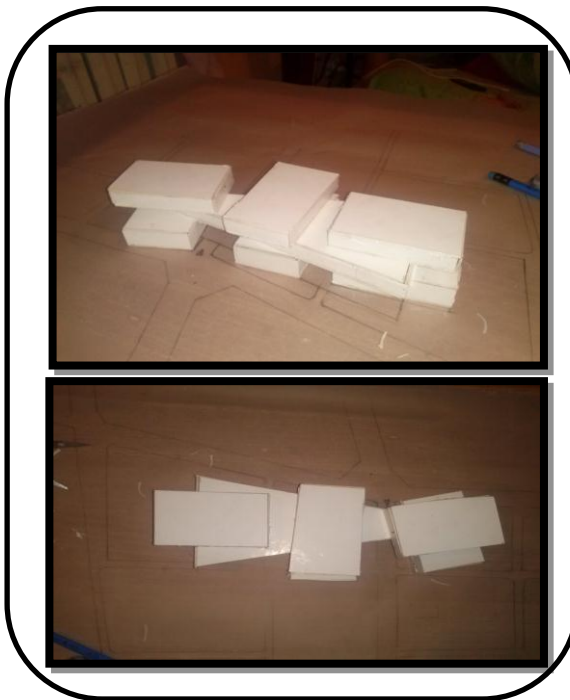
Création d'une percée visuelle vers les ruines et la mer et résulte également de la trame.



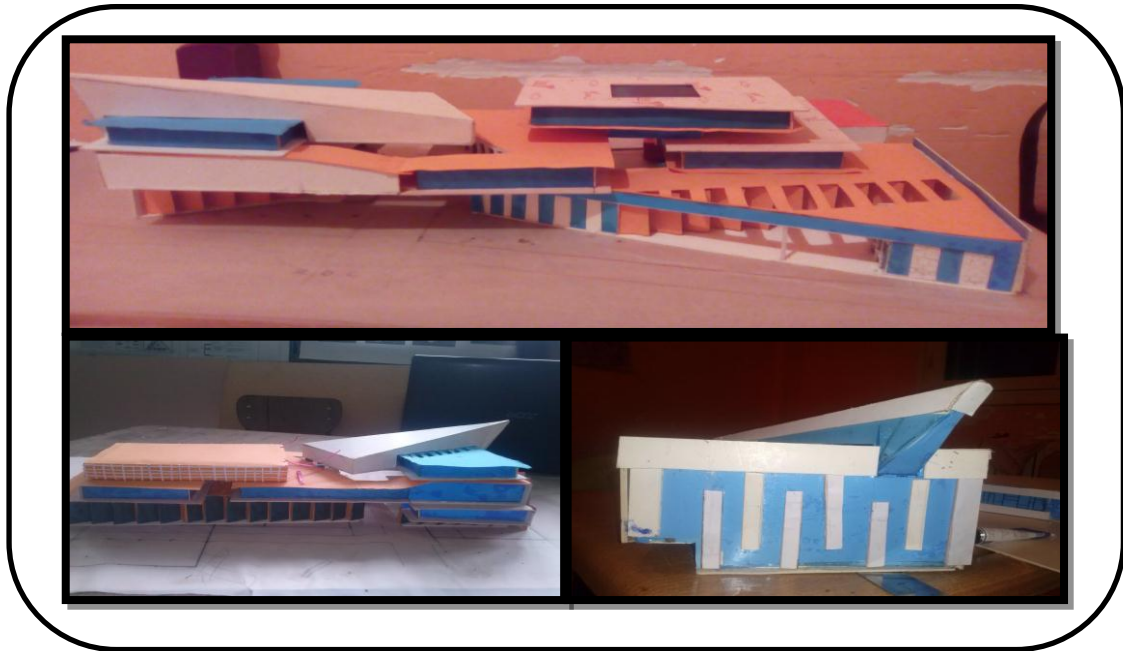
4.4. Evolution du projet en photo

Au début d'avril

fin avril



Au mois de mai



Au mois de juin



5. Description du projet

5.1 La composition volumétrique du projet

Notre projet occupe une assiette de forme rectangulaire, d'une surface d'environ 10495m². Sur le plan formel, notre équipement se compose essentiellement de deux entités principales, issues de la projection de la basilique comme un module de base, ensuite un module triangulaire qui résulte de la projection de l'axe de la basilique assure l'articulation de

ces trois entités. Le projet présente des gabarits de R+1 jusqu'au R+3, afin de s'inscrire dans son contexte.

5.2. L'accessibilité au projet

L'accès à notre équipement se fait par :

- ✓ -Un accès mécanique : depuis le boulevard des remparts (Documanus),
- ✓ -Des accès piétons: depuis les différents parcours issues de la trame antique romain et l'axe de la basilique,

5.3. L'organisation spatiale du projet

Notre équipement est devisé principalement en trois entités essentielles. Chaque entité comporte des sous entités :

- ✓ -La première entité : présente l'accueil et information
- ✓ -La deuxième entité: présente l'administration, les ateliers de maintenance, ces deux entités s'insèrent dans le socle qui se développe au RDC d'une double hauteur (8m).
- ✓ La troisième entité: présente la fonction d'échange et transformation dans laquelle on trouve la fonction de recherche et de formation, la fonction de documentation et information et la fonction de détente et de loisir.

❖ La fonction de documentation et information

Elle est constitué de:

✚ **La partie muséal** : du projet qui se trouve aux différents niveaux (le musée in situ au RDC, le musée de la galerie au 1^{er} étage et le musée artisanale au 2^{eme} étage et les différents terrasses d'exposition.

✚ **La partie bibliothèque** : qui se trouve au 3eme étage et la salle de conférence au RDC.

❖ **La fonction de formation et de recherche**: constitué de différent atelier artisanales, de sculpture, maquette, conservation et restauration qui se développe au 2^{eme} étage et l'espace de la reconstitution d'IOMNUM virtuelle et en maquette.

❖ **La fonction de détente et de loisir**: se développe aux différents niveaux de projet.

➤ **La circulation dans le projet**

La circulation verticale est assurée à travers des escaliers et des ascenseurs à l'intérieur des blocs, et des rampes au niveau du 2^{ème} étage.

➤ **Programme surfacique**

Plan de RDC

Les espaces	Les surfaces
La réception	39m ²
Vestiaire	11.12m ²
Salon d'accueil	76m ²
Exposition temporaire	89m ²
Musé insitu	209m ²
Salle de conférence	134.92m ²
Restaurant	174.78m ²
Cafète jardin	293.93m ²
Les bureaux	20.70m ² +30m ² +24.48m ² +13.75m ²
Atelier de maintenance	67m ²
Coin détente	120m ²
Les sanitaires	25.30m ² +25.55m ²

Niveau +4

Les espaces	Les surfaces
Les bureaux	76.73m ² +32.50m ² +18.66m ² +29m ²
La salle de réunion	100m ²
Bureau de directeur	90m ²
Secrétaire	15m ²
Sanitaire	17.34m ² +13m ²

Plan de 1^{er} étage

Les espaces	Les surfaces
Le musée de la galerie d'IOMNUM	438m ²
reconstitution d'IOMNUM en maquette	239m ²
Reconstitution virtuelle	187.26m ²
Espace de lecture pour enfant	180m ²
Espaces pour enfant	244m ²
Cafète	33.66m ²

Plan du 2^{ème} étage

Les espaces	Les surfaces
Exposition artisanal	280.70m ²
Atelier de la conservation et de restauration	150m ²
Atelier de production artisanal	100m ²

Atelier de la réhabilitation	104m ²
Atelier maquette	95m ²
Restaurant gastronomiques	471m ²
Les boutiques	37m ² +45.50m ² +34.79m ²
Sanitaire	20m ² +20m ²

Plan de 3^{ème} étage

Les espaces	Les surfaces
Bibliothèque d'IOMNUM	268m ²
Les archives	26.15m ²

➤ **L'espace public**

Cette notion est intégrée dans notre projet par l'intégration des esplanades, qui seront des espaces ouverts vers les ruines et la ville pour la rencontre, les spectacles, les projections des différentes activités culturelles en plein air afin de redynamiser le site antique romain et assurer leur ouverture urbaine.

5.4. La lecture des façades

Notre projet constitue un ensemble symbolique et significatif de l'architecture romaine d'IOMNUM, ce projet marque la valeur du site antique archéologique et sa relation avec la ville à travers le langage de ses façades qui sont le reflet de l'architecture IOMNUM.

De ce fait le traitement des façades fondé sur l'intégration du contexte à travers la réinterprétation des principes de l'architecture romaine (la base, couronnement, et la frise), et aussi sur l'analyse des exemples référentiels qui nous permettront de tirer des concepts et des

principes pour les faire réinterpréter selon l'objectif de notre thème.

Le traitement des façades se développe sur les principes suivant :

➤ **La transparence**

Pour assurer la relation interne/externe et favoriser les vue panoramique.

➤ **Les pilotis**

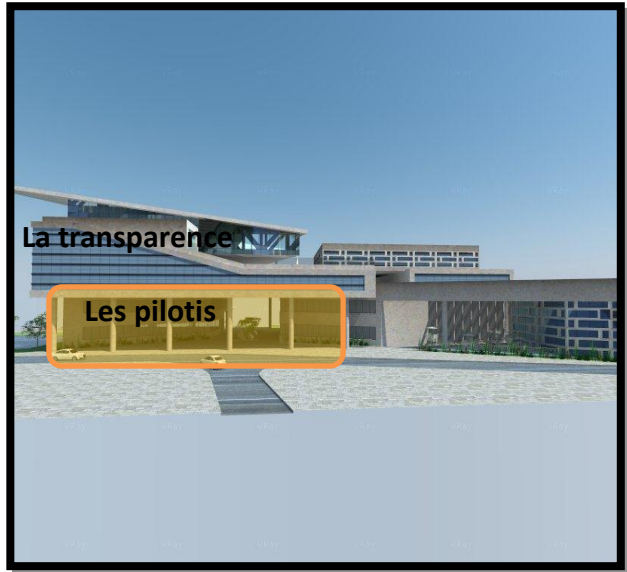
Le projet fait appel à l'architecture romaine par la reproduction des colonnes de la basilique qui lui donne un caractère de la fluidité et la continuité visuelle.

➤ **Contraste (horizontalité /verticalité)**

Les façades du projet vues le caractère horizontal qui résulte des exigences du contexte, animer par un mouvement de traitement vertical qui reflète les vestiges.

➤ **La simplicité**

Le traitement des façades vue aussi l'fluence de l'architecture romain à savoir la simplicité par des simples gestes qui signifie la géométrie romaine et le tracé colonial.



5.5. Choix structurelles et constructifs

- La conception du projet architectural nécessite l'interaction de trois facteurs : forme, fonction et technique. Aujourd'hui, la technique ne se limite plus à assurer la stabilité, elle devient un élément de composition, de création formelle. L'objectif recherché dans cette phase est celui d'exploité les possibilités techniques et les subordonner à la forme qu'on veut obtenir.

Choix de système constructif :

Le choix du système structurel est lié à la nature des espaces et à d'autres considérations (rapidité, faisabilité...).

La galerie d'IOMNUM exige une structure qui assure sa vocation, avec un maximum d'espace d'exposition et de travail.

- ❖ Les objectifs thématiques et programmatiques nous ont orientés dans notre projet, à deux systèmes structurels : structure métallique et en béton armé

Structure métallique:

Car elle s'adapte parfaitement aux grands projets à caractère évolutif et technologique contemporain de l'architecture et assure les différents avantages :

- ❖ Considération d'ordre esthétique et pratique.
- ❖ Facilité de montage, démontage et de la restauration.
- ❖ Flexibilité des espaces.
- ❖ Légèreté de la structure.
- ❖ Retombées réduites aux grandes portées.
- ❖ Bon comportement en cas de séisme.

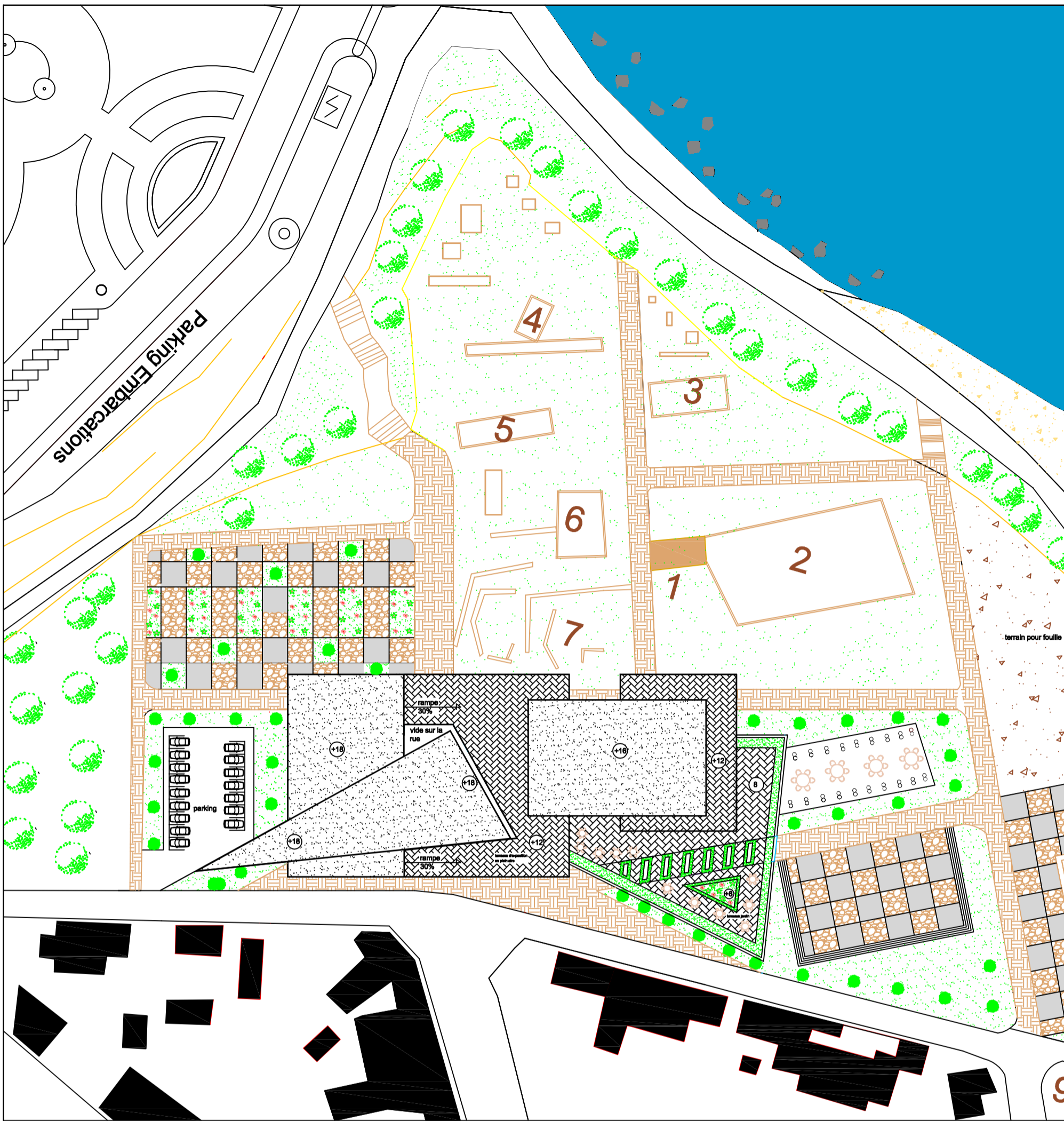
La structure en béton armé :

Cette structure permettra de répondre aux efforts de compression (le béton présente une bonne résistance à la compression), de son côté, l'acier présente une bonne résistance à la traction, ainsi les différents types de sollicitations seront pris en charge.

Dans notre projet, elle sera utilisée pour les fondations.

Conclusion

Etablie dans le but de la valorisation du site archéologique du TIGZIRT, notre projet qui s'inscrit dans la démarche de requalification et patrimoine, est un équipement qui va répondre partiellement aux besoins de connexion du périmètre et son ouverture sur la ville.



plan de masse

Ech: 1/500

Conclusion générale

Notre option, ainsi que le thème de notre projet qui est à caractère historique et culturel dans un site exceptionnel à caractère archéologique qui invite à la découverte, nous ont permis d'élaborer ce projet à travers lequel nous avons tenté de répondre à notre problématique qui est celle de la préservation du site archéologique du TIGZIRT et son ouverture vers la ville.

La conception de notre projet qui s'intitule la galerie d'IOMNUM est développée dans l'objectif de rétablir cette relation à travers la requalification de la zone archéologique et assurer sa valorisation patrimoniale.

L'élaboration de ce travail nous a permis également de réaliser que toute production architecturale doit être une combinaison de plusieurs facteurs à savoir : le site, le thème, le programme. Enfin nous espérons qu'avec ce travail, nous avons pu apporter notre contribution aussi modeste qu'elle soit, par l'élaboration d'un projet architecturale qui contribuera au dynamisme urbain de la ville de TIGZIRT.

RÉFÉRENCES

Bibliographie

1. BOUTEMEDJET S, 2011, « *politique de conservation du patrimoine archéologique cas de site archéologique de MADAUR* », mémoire du magister, université BADJI MOKHTAR_ ANNABA.
2. H Khedira, J Molho, 2010, *Carthage la place de site archéologique dans la grande Tunis*.
3. H Lyazid, C Sonia, juin 2013, *forum d'art et de la culture*, mémoire de fin d'étude en architecture, UMMTO,
4. HAFSI F-Z, « *pour une conservation intégrée des sites archéologique dans la politique national de l'aménagement de territoire* », mémoire du magister, université MANTAURI.
5. IZZA GUIRI F, 2012, « *les nouveaux modèles de la muséologie active appliqué a la présentation du site archéologique : cas de Tipasa* », mémoire du magister, UMMTO.
6. T Hassina, A Hakima ,2015 ,la citée du patrimoine , mémoire de M2,P37
7. https://jcmo.files.wordpress.com/2009/12/le_nouveau-musée-de-lacropole.pdf
8. www.arles-antique.cg13.fr/ocs/DP-musée.pdf, P25.
9. 2013, *Les galeries d'art contemporain en France en 2012,pdf*, P2.LESAGE D, Mai 1995, *étude de perfectibilité pour la création du parc national de Carthage SIDI BOU SAID*. UNESCO. Centre de patrimoine mondial. P. 23.
10. *LYON le nouveau plan de lumière*, PDF
11. Bouchazi.b, Chebab.T, chaibet.M, 2012, (*musée de l'archéologie et de l'artisanat à Tipaza*), mémoire de M2 en architecture, UMMTO, P30
12. UNESCO. Centre de patrimoine mondial, *étude de perfectibilité pour la création d'un parc national de Carthage SIDI BOU SAIDE*, DENISE LESAGE, mai 1995
13. *Vivre un ensemble dans le vieux LYON* ,PDF
14. www.bibract.fr/media/bibract/163210-2011-les_galois-font-peau-neuve.pdf, Bibracte, Dossier de presse.

Organismes

15. f1. La direction de la culture de Tizi-Ouzou
2. La direction du musée du TIGZIRT
3. La mairie